ISSN 0024-7650

M 6189 - 1133 - 8,00 F
3796189008001 11330

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le vendredi - N° 1 133 - 2 mars 1990 - prix : 8 F

Omar Bongo

AFRIQUE :

MITTERRAND SOUTIENT LES DICTATURES ET EXPULSE UN OPPOSANT

Mitterrand

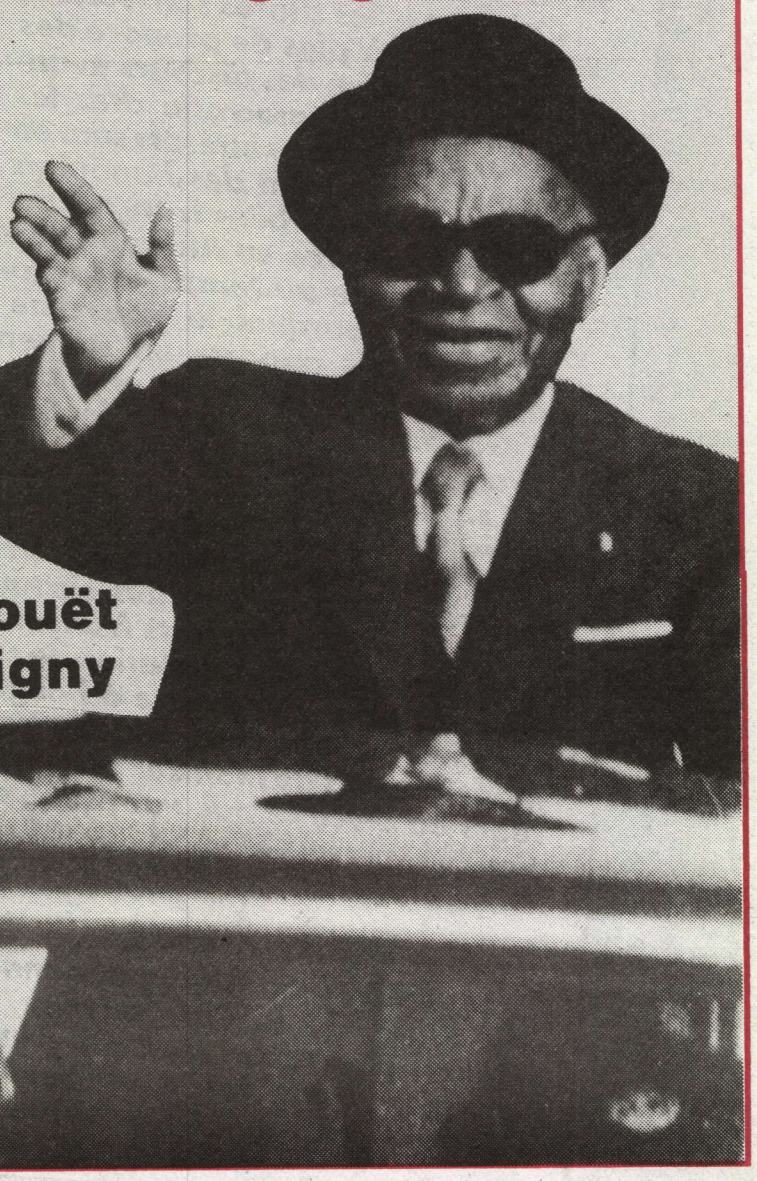

Houphouët Boigny

Afrique :

MITTERRAND SOUTIENT LES DICTATURES ET EXPULSE UN OPPOSANT

Perestroïka, glasnost, démocratisation, liberté... cela fait bientôt six mois qu'en France, hommes politiques et journalistes n'ont que ces mots à la bouche pour parler de ce qui se passe dans les pays d'Europe centrale qui font partie de la zone d'influence de l'URSS. Mais il ne faut pas confondre. Apparemment tout cela n'a pas droit de cité dans les pays d'Afrique qui font partie de la zone d'influence française ; ni même à Paris !

Ce n'est pas par exemple à la télévision française qu'on pourra faire la transparence sur les dictatures africaines que le gouvernement français soutient. Le 27 février au soir, un opposant au régime du président du Gabon, Omar Bongo, prenait la parole à la chaîne de télévision Antenne 2. Ça n'a pas traîné. Dans la nuit, à quatre heures du matin, la police française venait lui signifier son expulsion et le mettait de force dans le premier avion pour le Sénégal !

C'est que là les choses sont sérieuses. Il ne s'agit plus de prendre des poses et de faire des discours avantageux sur la démocratie chez les autres. De puissants intérêts sont en jeu et ils concernent des banquiers et des industriels bien français qui font leurs affaires en Afrique exactement comme au temps des colonies. C'est pourquoi le gouvernement français apporte un soutien sans faille aux dictatures en place, du Gabon au Niger et de la Côte d'Ivoire au Sénégal, des dictatures qui se chargent de faire rendre gorge à la population pour le compte d'une petite nomenklatura de bourgeois locaux, mais surtout pour le compte des trusts français.

Or justement, la population de ces Etats africains commence à bouger et c'est le moment pour le gouvernement français de montrer aux dictateurs en place ce que vaut son soutien.

★ ★ ★

Les informations qui parviennent du Niger, de la Côte d'Ivoire, du Gabon pourraient presque s'interchanger. Dans ces trois pays de l'Afrique centrale et occidentale ont eu lieu, ces dernières semaines, des manifestations de lycéens et d'étudiants, réprimées brutalement par la police mais qui ont été accueillies avec sympathie par la population laborieuse. Il semble même qu'une fraction d'entre elle s'y soit jointe au Niger. Plus encore, le Gabon était en ces derniers jours de février paralysé par les grèves et les liaisons étaient interrompues avec le reste du monde.

Il est certes difficile de mesurer ce qui, dans ces événements, relève de la contagion politique et sociale et ce qui ne serait qu'une simple coïncidence. Mais il y a au moins une chose qui n'est pas le produit du hasard : c'est ce qui dans chacun de ces pays a engendré la colère.

Partout en effet, c'est la même situation misérable pour la majorité de la population. Dans chacun de ces pays les gouvernements ont annoncé des mesures d'austérité qui vont se traduire par une nouvelle aggravation de cette misère ; dans chaque cas il s'agit de régimes où n'existent pas les libertés les plus élémentaires.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Dans tous les cas il s'agit d'anciennes colonies françaises dont les richesses ont été pillées durant des décennies par l'impérialisme. Et la France conserve dans cette partie du globe des postes d'intervention militaire, réduits certes, mais suffisants pour jouer les gendarmes le cas échéant.

Le pillage de ces pays n'a pas cessé avec leur accession à l'indépendance, puisqu'actuellement ils doivent, comme bien d'autres, consacrer une partie de leurs ressources à payer les intérêts de la dette contractée auprès des banquiers. Et leur situation a été rendue encore plus difficile à la suite de la chute des cours des matières premières depuis quelques années : ceux du café et du cacao pour la Côte d'Ivoire, de l'uranium pour le Niger, du pétrole pour le Gabon. Alors que les profits des sociétés françaises en grande partie, qui commercialisent ces produits, ont augmenté d'autant.

Il n'y a donc pas à chercher bien loin les raisons pour lesquelles les peuples de ces pays se révoltent. Les gouvernants français sont bien sûr les premiers à les connaître et c'est justement pourquoi leur soutien aux dictateurs en place est assuré. On vient de le voir avec l'affaire de l'opposant gabonnais expulsé. On l'a vu dans le passé lorsque l'armée française est intervenue directement pour soutenir des dictatures menacées, au Gabon par exemple ; et on le verra peut-être encore.

★ ★ ★

Sur ce plan comme sur bien d'autres, c'est d'ailleurs l'accord complet entre la gauche au pouvoir et la droite. On vient de voir Chirac déclarer sans complexe à Abidjan, en Côte d'Ivoire, qu'il ne faut pas «confondre pluripartisme et démocratie» ; le régime de parti unique d'Houphouët-Boigny d'après lui est tout à fait démocratique ! Et c'est sans doute au secours de cette même «démocratie» que la police française expulse les opposants et que, demain, on verra peut-être l'armée française intervenir pour aider les policiers et les militaires locaux à mater la population ; si même elle ne le fait pas déjà sans qu'on le sache, assurée qu'elle est que la presse et la télévision françaises seront plus discrètes sur ses exactions que si cela se passait en Roumanie.

GABON

LA POPULATION EN RÉBELLION CONTRE L'AUSTÉRITÉ ET LA DICTATURE

Blindés dans Libreville, la capitale, élèves et professeurs en grève et établissements scolaires fermés, centraux téléphoniques coupés et saccagés, trafic aérien bloqué, débrayages à la compagnie d'électricité s'accompagnant de coupures, arrêts de travail dans les sociétés d'approvisionnement des pompes à essence se traduisant par le blocage de celles-ci, la situation en ces derniers jours de février au Gabon ressemblait, autant qu'on peut en juger par les informations données en France, pour le moins à une manifestation généralisée d'hostilité au pouvoir en place, celui d'Omar Bongo.

C'est à la mi-janvier que le mécontentement avait commencé à déborder dans la rue, avec une fronde des étudiants, réprimée sévèrement par la police, qui s'était prolongée par des manifestations et des pillages de boutiques, cette fois dans les quartiers populaires.

Le dictateur Omar Bongo a essayé de conjurer le mécontentement en promettant la dissolution du parti unique, et son remplacement par un «rassemblement social-démocrate». Et il a limogé deux de ses barons responsables de son parti, qu'il a jetés en pâture au mécontentement. Il y a six mois déjà, ledit président du Gabon – dont la statue domine Libreville et dont la grande rue, «la voie triomphale Omar Bongo» porte déjà son nom – envisageait d'instaurer un multipartisme à lui.

Dans ce but, il avait pris langue avec une formation «d'opposition» conforme à ses désirs, le «Morena», qui se voulant raisonnable déclarait toutefois que : *«Le multipartisme ne peut être proclamé du jour au lendemain»*. C'est donc dans un avenir au délai incertain qu'Omar Bongo envisageait d'apparaître comme «au-dessus des courants», en tant qu'arbitre et non partie. Eh bien il n'en aura pas eu le temps, l'orage éclate avant.

La population n'accepte plus de faire les frais d'une austérité que Bongo et sa mafia au pouvoir essayent de lui faire admettre pour rembourser la dette qu'elle n'a pas faite et se conformer au plan du FMI. Cette population, qui assiste aux scandales et détournements de fonds au bénéfice des dignitaires du régime, qui voit le luxe dans lequel s'étale le président et son entourage, qui est écrasée d'impôts alors que les salaires, pour ceux qui en ont un, ne cessent de diminuer, a montré que sa patience n'était pas illimitée.

Les revenus du pétrole – 80% des exportations du Gabon – ont baissé, et depuis 1985 les excédents budgétaires qu'ils avaient jusque-là fournis ont fait place aux déficits. Mais cela n'a pas empêché les tenants du pouvoir de mener et même d'accroître leur train de vie alors qu'ils imposaient l'austérité à la population.

Le Gabon n'est pas vraiment un pays, c'est un champ de pétrole avec un émir à sa tête, mis en place et protégé par l'impérialisme français son commanditaire. Il est peuplé d'un million d'habitants avec une densité de trois habitants au kilomètre carré. Situé entre le Congo-Brazzaville et le Cameroun, le Gabon faisait partie de l'ancienne AEF (Afrique Equatoriale Française) et la dernière délimitation de ses frontières, fluctuantes sous la colonisation, date de 1946. C'est en 1960 qu'il est devenu formellement un Etat indépendant. Formellement, car sa monnaie le franc CFA est battue par la Banque de France, sa langue officielle est le français, ses cadres de l'Etat, fonctionnaires ou militaires, sont formés en France, et une fois en activité demeurent «conseillés» de près par des Français, tandis que l'ancienne métropole entretient en permanence des bases militaires et un contingent qui est officiellement de 600 soldats sur le territoire gabonais.

En 1964, quand le dictateur de l'époque, Léon M'Ba – mort en 1967 – avait été menacé par un coup d'Etat, le président De Gaulle n'avait pas hésité à envoyer les paras français y rétablir l'ordre. Et quels qu'aient été les gouvernements ou les présidents de la République française, de gauche ou de droite, les liens ont toujours été étroitement entretenus entre l'ex-colonie et l'ex-métropole. Et aussi entre la police française et le dictateur gabonais selon toute apparence. Car non seulement la police française a fermé les yeux il y a quelques années lorsque les rapports entre Bongo et sa femme ont conduit à des règlements de compte sur le territoire français, mais elle vient encore cette police, en pleine tourmente politique à Libreville, de rendre au dictateur gabonais le service d'arrêter, à Paris, l'un de ses opposants et de l'expulser vers le Sénégal, avant même d'avoir à donner des explications à qui que ce soit.

Un des fils de Mitterrand étant conseiller aux Affaires africaines, faut-il se consoler en pensant que peut-être Dieu sera mis au courant ?

Louis GUILBERT

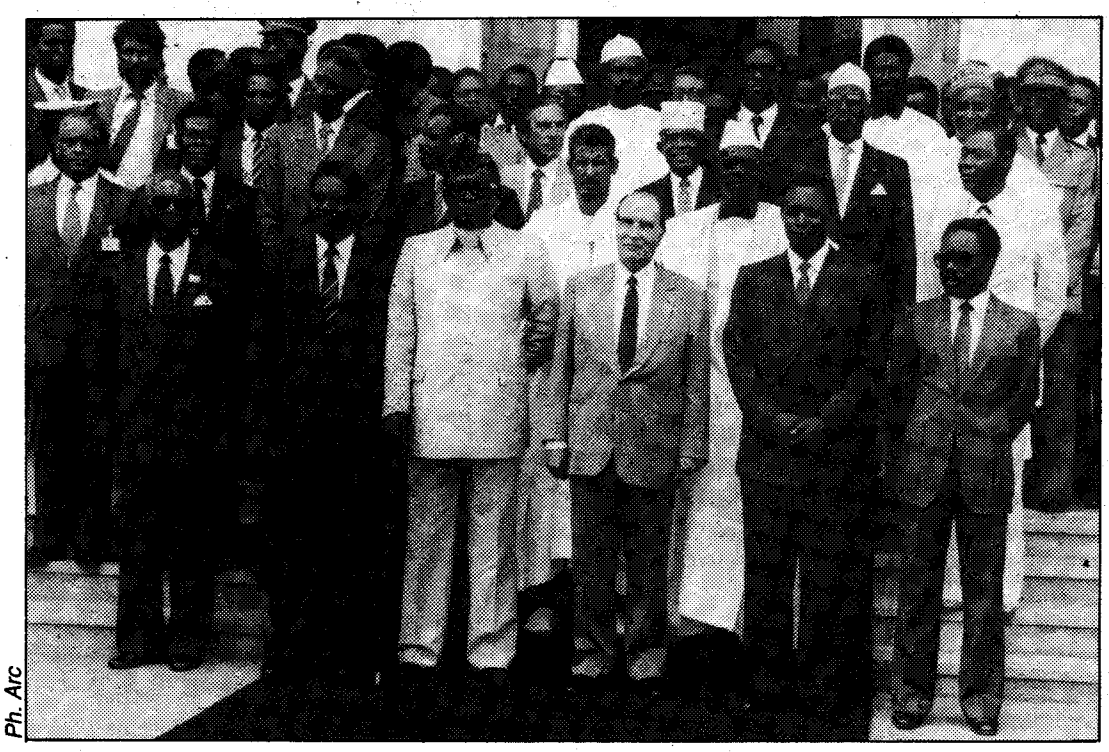

Ph. Arc

Sommet franco-africain de Bujumbura de décembre 1984. Mitterrand entouré d'une pléiade de dictateurs dont beaucoup sont soutenus par la France.

CÔTE D'IVOIRE

LES MANIFESTATIONS CONTRE HOUPHOUËT-BOIGNY

Ce qui a provoqué la colère des étudiants ivoiriens et leur première manifestation le lundi 19 février, ce sont les coupures de courant, de plus en plus fréquentes, qui plongent des quartiers entiers dans l'obscurité. Ces coupures de courant gênent évidemment tout le monde, mais quand on est étudiant et qu'on voudrait pouvoir lire ses cours pour préparer ses examens, on est évidemment sensible au manque de lumière.

Mais ces coupures de courant sont aussi un symptôme de la détérioration de la situation économique et les racines du mécontentement sont plus profondes. La protestation a vite débordé le cadre corporatiste estudiantin. Aux premières manifestations, au cours desquelles on a vu les étudiants couper des arbres et dresser des barricades, en ont succédé d'autres. Des slogans sont apparus, hostiles au chef de l'Etat ivoirien Houphouët-Boigny, réclamant entre autres la fin du parti unique. Des étudiants qui occupaient la cathédrale d'Abidjan ont été arrêtés, puis relâchés.

Au bout d'une semaine, le syndicat étudiant a lancé un appel radiotélévisé à la reprise des cours. Cela n'a pas empêché que des étudiants manifestent le lendemain, devant un bureau de placement, applaudis selon la presse par des centaines de chômeurs.

Dans le même temps, Houphouët-Boigny confirmait son intention de mettre en place un ensemble de mesures économiques drastiques. Il envisageait de diminuer le salaire des fonctionnaires de 15 à 40% selon les échelons et de porter de 1 à 11% la contribution de solidarité prélevée sur tous les salaires.

Dans un pays où le salaire d'un seul fait souvent vivre une famille, il n'est pas surprenant qu'une telle mesure accroisse le mécontentement et nourrisse l'agitation de la jeunesse. Lundi 26 février, la grève continuait dans les universités et des manifestations d'étudiants continuaient.

NIGER

UNE RÉPRESSION MEURTRIÈRE

Au Niger, l'explosion de colère de la jeunesse scolarisée a été provoquée par un plan d'austérité concernant les dépenses consacrées à l'éducation. Ce programme vise à réduire l'octroi des bourses d'étude, à arrêter l'embauche systématique dans la fonction publique des étudiants diplômés et à favoriser le développement de l'enseignement privé.

Ce plan a provoqué une importante manifestation d'étudiants et de lycéens le 9 février à Niamey, la capitale du pays. La police est intervenue, tirant dans la foule, faisant officiellement trois morts. Mais selon les représentants des étudiants, il y en aurait eu au moins une dizaine, sinon plus.

Le 16 février, la coordination des étudiants et l'Union des syndicats des travailleurs du Niger ont appelé à une manifestation. Les mesures d'austérité prises par le régime militaire du général Ali Saïbou soulèvent une contestation qui semble s'élargir.

L'AVENIR DE L'HUMANITÉ CE N'EST PAS LE CAPITALISME

Au Nicaragua, Daniel Ortega vient d'accepter presque de bonne grâce sa défaite électorale au profit de Violetta Chamorro, la candidate de l'opposition. Le gouvernement américain va renouer ses relations économiques avec le Nicaragua, en attendant de faire la même chose avec Cuba et Fidel Castro, si ce dernier se montre coopérant, ce qui n'est pas exclu.

Car depuis que Gorbatchev pratique la bonne entente avec Bush, on voit d'un bout de la planète à l'autre bien des adversaires politiques se réconcilier, voire même des anciens détenus comme Walesa ou Mandela s'entendre avec leurs anciens geôliers, comme Jaruzelski ou De Klerk...

Pour un peu, si on n'y regarde pas de trop près, on pourrait croire que tout va s'arranger dans le monde et que les élections libres et la paix vont succéder aux dictatures et aux guerres.

Pour un peu, on nous ferait croire aujourd'hui que le capitalisme va de pair avec la paix et la liberté.

Pour ce qui est de la liberté, c'est oublier que les mêmes présidents ou ex-présidents américains qui prônent aujourd'hui la libéralisation politique dans le Tiers Monde, étaient ceux qui avaient contribué dans les années 1960 et 1970 à mettre en selle les pires dictatures en Amérique latine, en Afrique ou en Asie.

Les convictions démocratiques des politiciens occidentaux ne vont jamais très loin. Il suffit d'entendre Chirac en visite en Côte d'Ivoire pour soutenir le dictateur Houphouët-Boigny : *«le multipartisme est une erreur politique, un luxe que les pays en voie de développement n'ont pas les moyens de s'offrir»* a-t-il dit.

Pour lui la démocratie est un luxe, et comme chacun sait, le luxe, ce n'est pas pour les pauvres ! Et même s'il pense que des pays riches comme la France peuvent s'offrir «ce luxe», c'est parce qu'il sait que pour l'essentiel, la démocratie telle qu'elle se pratique ici s'arrête aux portes des usines. Bien sûr il y a des politiciens moins bornés que Chirac, qui sont favorables au multipartisme et aux élections libres y compris en Afrique. Mais ils savent très bien que la démocratie parlementaire n'a jamais empêché les gouvernements de faire tirer sur le peuple quand il proteste dans la rue, en faisant des centaines de morts, comme on l'a vu au Venezuela l'an dernier.

Et la paix ? Sera-t-elle assurée parce qu'aujourd'hui l'Est et l'Ouest se réconcilient et réduisent un peu leurs armements ? L'URSS n'existait pas en 1914 quand a éclaté la Première Guerre mondiale entre impérialismes rivaux. Et ce sont les mêmes rivalités inter-impérialistes qui ont déclenché la Deuxième Guerre mondiale en 39-40.

Si la division du monde entre les deux blocs disparaît, il ne va pas se passer longtemps avant qu'on voie réapparaître au grand jour les rivalités entre grandes puissances impérialistes, américaine, allemande et japonaise, sans qu'on sache encore à quel pôle se rattacheront les puissances décrépites comme la France et l'Angleterre... Et les peuples de la terre ne pourront certes pas compter sur la philanthropie de ces brigands, attachés à la même chaîne du marché mondial, pour assurer un avenir de prospérité et de paix à la planète.

En cette fin de 20e siècle, à l'époque de la télévision et du transistor, on ne peut plus commander à des millions de travailleurs et de jeunes concentrés dans les grandes villes, y compris du Tiers Monde, comme on commandait aux paysans illétrés qui, au temps des Tsars et de la monarchie absolue, imaginaient mal un monde dépassant les bornes de leur village.

Les exploités de la fin du 20e siècle, même dans les pays pauvres, sont devenus une classe moderne, une classe montante par son nombre et sa concentration, comme par son éducation, qu'on ne peut pas longtemps traiter en esclave. Plus que toute autre classe elle a besoin de liberté pour s'unir par delà les frontières, pour empêcher les exploiteurs de nuire et pour en finir avec l'exploitation. Que les travailleurs prennent cette liberté-là et l'idéal communiste reprendra son véritable sens.

(Editorial des bulletins d'entreprise du 26 février 1990).

BNP - DG BANK

QUAND LES BANQUIERS SONT MARRONS

Il paraît que c'est du jamais vu dans les annales financières : un banquier a manqué à la «parole donnée». C'est du moins ce qu'affirment les banquiers français, étouffant d'indignation après le coup que vient de leur faire un collègue allemand, la DG Bank, sixième établissement bancaire d'Allemagne fédérale, et qui se traduirait pour les banques françaises par des pertes de l'ordre de 2 à 3 milliards de francs.

Que s'est-il donc passé ? La DG Bank avait, paraît-il, coutume de confier à ses collègues des titres «en pension». Cela veut dire qu'elle vendait à des établissements comme la BNP, le Crédit du Nord et la SOGENAL - filiale de la Société Générale - des obligations allemandes, et recevait en échange l'argent liquide dont elle avait besoin. Mais en même temps la DG Bank s'engageait à racheter ces obligations après quelques mois.

Il paraît que ces pratiques sont courantes : passe-moi tes obligations, je te refile des liquidités et on refait l'échange dans six mois. Pour quelles raisons ? Faire face à une échéance, se donner le temps d'attendre une rentrée, ou bien faire passer sous la table une partie des avoirs de la banque, au moment du bilan par exemple, ou une autre combine encore moins avouable ? Les banquiers ne s'étendent pas là-dessus ; ni les Allemands, ni même les Français. Toujours est-il que les choses se passaient bien tant que le cours des obligations restait stable ou montait.

Mais voilà que les bouleversements des marchés financiers, la hausse des taux d'intérêt, la baisse des Bourses font que la valeur des obligations «prêtées» a perdu 2 à 3 milliards de francs. Du coup, la DG Bank préfère en toute confraternité en laisser la charge à ses collègues. D'après elle, elle ne s'est jamais engagée à les racheter... ou alors c'est un malentendu, dû à l'erreur d'un de ses chefs de service qu'elle vient d'ailleurs de licencier !

Il y a atteinte à la moralité du métier de banquier, expliquent les patrons de banque français qui se succèdent à la télévision. Voire. Et d'abord, où est cette «moralité» ? Ce soi-disant attachement sacro-saint à la «parole donnée» a comme tout le reste une valeur, ce n'est pas à des banquiers qu'on va apprendre ça. Et apparemment il ne vaut tout de même pas 2 à 3 milliards de francs.

Si les pertes sur les marchés boursiers se poursuivent comme elles le font depuis le début de l'année, ça en promet des tentatives sordides pour se refiler les déficits... et pour en faire des affaires d'Etat ; histoire d'apitoyer les gouvernements et de faire payer le contribuable.

A.F.

CERCLE LÉON TROTSKY

* * *

La prochaine réunion portera sur :

L'impérialisme au XXe siècle :

LE JAPON PEUT-IL REMPLACER LES ETATS-UNIS ?

VENDREDI 16 MARS

à 20 h 30

Salle de la Mutualité

24, rue Saint-Victor,
à Paris (5e)
Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 10 F

Gorbatchev et les manifestations du 25 février

(AFP)

La manifestation à Moscou.

VERS UN RÉGIME PRÉSIDENTIEL

Les manifestations auxquelles appelait, le 25 février, dans les principales villes de Russie et d'autres républiques d'URSS, le Bloc des forces démocratiques (composé de pro-eltsiniens et de sociaux-démocrates), ont été assez importantes. Entre cinquante et cent mille personnes ont ainsi manifesté à Moscou pour, d'après l'agence Tass *«soutenir les changements démocratiques et critiquer, par la bouche de nombreux orateurs, les autorités locales et le Parti Communiste»*.

C'est évidemment beaucoup moins que les dernières manifestations du 4 février (entre 100 000 et 200 000 personnes à Moscou) qui avaient été appelées à la veille du Plénum du Comité Central du Parti où Gorbatchev avait fait voter l'abrogation de l'article 6, c'est-à-dire du rôle dirigeant du Parti.

Seulement, les premières, qui s'étaient déroulées à l'appel des mêmes groupes considérés comme les plus «radicaux» (c'est-à-dire les plus sociaux-démocrates) avaient bénéficié de l'aval de Gorbatchev et de tous ceux qui se réclament directement de lui, car elles préparaient son offensive contre les conservateurs.

Au contraire, jusqu'à la veille du 25 février, les manifestations prévues pour ce jour étaient présentées comme *«menaçant l'ordre dont les travailleurs et la population avaient besoin»*, pouvant servir de prétexte à des troubles divers et à des manifestations antisémites, etc. Elles avaient été carrément interdites et un important dispositif de forces avait été mis en place. C'est seulement la veille que la manifestation avait finalement été autorisée... mais, du coup, nombre de Moscovites qui se seraient peut-être déplacés avaient sans doute pris peur et s'en sont soigneusement tenus à l'écart.

Le régime a donc joué sur du velours. Dans le contexte de la campagne électorale pour les élections aux soviets locaux et aux soviets suprêmes qui se déroulent en ce moment sur tout le territoire de l'URSS, Gorbatchev a à la fois fait la démonstration de sa fermeté et de sa capacité à faire respecter l'ordre, tout en permettant l'expression des opinions en autorisant finalement les manifestations.

Ces manifestations, sur lesquelles comptaient les «réformateurs» de diverses tendances du parti pour se faire de la publicité, vont donc probablement bénéficier à Gorbatchev.

C'est que celui-ci doit non seulement avoir en vue les prochaines élections (et essayer de placer le maximum d'hommes dévoués à sa personne), mais aussi et surtout préparer les votes qui, au sein des soviets suprêmes, doivent assurer le passage au régime présidentiel ; c'est-à-dire modifier les institutions de façon à permettre à Gorbatchev de devenir un chef d'Etat élu par les instances suprêmes de l'Etat et, dans un deuxième temps, au suffrage universel, et non plus un chef d'Etat dépendant du Parti. Ce qui lui permettrait, de gouverner même avec un Parti Communiste devenu minoritaire.

S.F.

LA LITUANIE VERS L'INDÉPENDANCE ?

Le 24 février ont eu lieu des élections aux soviets suprêmes, régionaux et locaux d'un certain nombre de républiques d'URSS. Les résultats les plus attendus étaient ceux de la République de Lituanie. C'était la première république où les élections se déroulaient sous le signe du multipartisme ouvert ; toute une gamme de partis s'y présentait, des indépendantistes de toute nature regroupés dans le Sajudis à ce qui reste du PC ancienne manière, en passant par le PC indépendantiste rénové de Brazauskas – où se retrouvent un certain nombre de membres de l'appareil du PC et de l'Etat qui ont senti le vent (et dont certains se sont fait d'ailleurs élire sous la bannière du Sajudis), les sociaux-démocrates, les écologistes et les chrétiens-démocrates.

Il s'avère que, dès le premier tour des élections, le Sajudis a assez d'élus pour avoir la majorité dans le futur Soviet suprême de Lituanie et peut donc être à même, s'il le désire, de demander son indépendance vis-à-vis de l'URSS.

Pour la population qui a soutenu les indépendantistes, il y a l'idée que la Lituanie, comme les autres Républiques baltes, gagnerait à la rupture avec une Russie plus pauvre, et à se rattacher à l'Ouest par l'intermédiaire des pays scandinaves voisins.

De fait, la Lituanie dispose déjà d'une quasi-autonomie économique, contrôlant ses exportations vers le reste de l'URSS (réservant, pour ne donner qu'un petit exemple, à ses seuls ressortissants, sur présentation de leur passeport, la vente de certains produits difficiles à trouver en URSS – comme, en ce moment, les sous-vêtements pour enfants !), cherchant à obtenir des investissements occidentaux et s'apprêtant à battre sa propre monnaie.

L'élection d'une assemblée à majorité non-communiste marque évidemment une nouvelle étape dans la voie de la sécession d'avec l'URSS.

Reste à savoir si l'Etat central laissera cette évolution s'accomplir jusqu'au bout. Il semble en tout cas qu'il tienne à en faire payer le prix. Un projet de loi autorisant la sécession des républiques est préparé à Moscou. Il serait question que la sécession doive être votée par la population par référendum à 75% des voix, qu'elle ne prenne effet que dans un délai de 5 ans... et surtout après que ladite république aurait racheté à l'Union Soviétique la valeur des entreprises, des terres, des équipements, etc.

Les conditions de l'indépendance restent donc hypothétiques. D'autant plus que les banquiers et industriels occidentaux, invités à grand renfort de publicité ces derniers temps, ne semblent pas prêts à avancer à fonds perdus des sommes importantes à des couches privilégiées, sans doute développées par rapport au reste de l'URSS, mais sous-développées par rapport à l'Europe occidentale.

Blanche / Gamma

Les élections à Vilnius.

Alors, «l'indépendance» de la Lituanie et des autres Etats baltes – c'est-à-dire leur retour dans le giron occidental, – dépendra maintenant de la façon dont la bureaucratie centrale soviétique d'un côté, le capitalisme occidental de l'autre pourront concilier leurs intérêts. La première peut trouver son intérêt à disposer là, dans le cadre d'une fédération plus ou moins lâche ou d'accords commerciaux privilégiés, d'une voie de passage par laquelle pourront transiter ses échanges avec l'Occident. Et le second cherche un bénéfice politique peut-être, mais avant tout, des profits !

S.F.

Le différend germano-polonais

QUELLES FRONTIÈRES POUR UNE ALLEMAGNE RÉUNIFIÉE ?

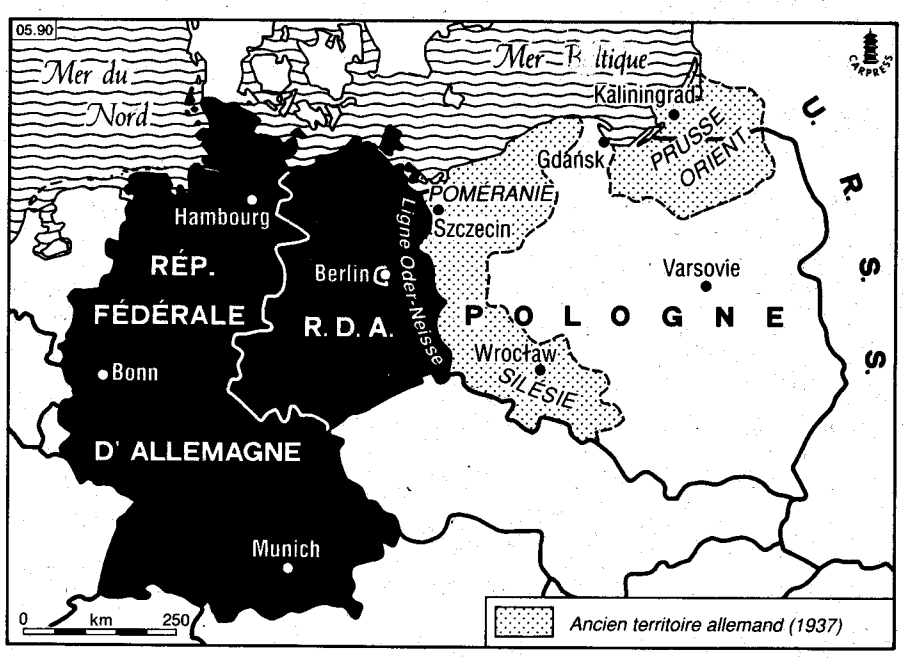

Même devant le président américain, George Bush, lors de la récente rencontre à Camp David, le chancelier ouest-allemand, Helmut Kohl, n'a pas voulu donner de garanties sur la reconnaissance de la frontière Oder-Neisse qui délimite l'Allemagne et la Pologne. Il en reste à déclarer que le problème est du ressort des représentants d'une Allemagne réunifiée.

Cette attitude est désavouée par l'actuel gouvernement polonais qui réclamait, lui, au contraire une déclaration sur *"l'intangibilité des frontières"* définies à Yalta, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, comme préalable à la réunification entre les deux Allemagnes. Mazowiecki, le Premier ministre, ainsi que Walesa et les autres dirigeants de Solidarité en sont maintenant à dire que, faute d'une telle prise de position, ils sont pour le maintien des troupes soviétiques aussi bien en Pologne qu'en Allemagne Orientale. Solidarité pour le maintien des troupes russes sur le territoire polonais, voilà qui était pour le moins jusque-là inattendu.

Existe-t-il un risque réel, après la réunification des deux Allemagnes actuelles, de voir se développer un pangermanisme convoitant les territoires enlevés à l'Allemagne d'avant 1937 ?.....

Les raisons électorales de Kohl

On ne voit certes pas le chancelier Kohl, au lendemain de cette réunification maintenant imminente, décider d'envoyer des Panzerdivisionen à l'assaut de la Silésie et de la Poméranie. Pour l'heure, c'est d'abord à l'assaut des urnes que le chef de la Démocratie Chrétienne allemande est parti. Outre les élections qui doivent avoir lieu en RDA le 18 mars et pour lesquelles le chancelier Kohl et son parti mènent une campagne active, il y a les élections générales prévues en RFA pour décembre 1990. Or, dans les récentes élections des différents Länder, la tendance était à la baisse pour le parti chrétien-démocrate. Il se fait tailler des croupières, notamment par les Républicains, parti d'extrême-droite du style du Front National en France, qui se montrent très aptes à orchestrer une démagogie nationaliste.

Bush-Kohl :... et à l'Est ?... Rien de nouveau !

Les libéraux, alliés des chrétiens-démocrates au gouvernement ouest-allemand, prennent, eux, des positions opposées à celles de Kohl et déclarent, comme leur chef de file Hans Dietrich Genscher, le ministre des Affaires étrangères, que *"l'incertitude sur la question des frontières et l'absence d'engagement font obstacle à l'unification de l'Allemagne"*. Eux aussi se positionnent pour continuer d'alimenter une autre tendance, constatée également lors des récentes élections : une perte des chrétiens-démocrates au profit des libéraux sur la base d'un pacifisme plus affiché de ces derniers.

Quant aux sociaux-démocrates, ils sont d'autant plus pour la reconnaissance de *"l'intangibilité des frontières"*, que, au moins dans un premier temps, ils se sont montrés réticents à la réunification elle-même relativement aux autres partis. Donc ce n'est pas encore l'union sacrée en Allemagne pour partir à la reconquête de l'Est.

Les cicatrices d'un passé récent

Ceci étant posé, la démagogie des chrétiens-démocrates, qui veulent faire pièce à plus nationalistes qu'eux, n'a pas qu'une base et une existence exclusivement électorales. Il faut rappeler qu'il existe, dans toute une partie de la population, des sentiments enfouis plus ou moins profondément, qui sont le produit d'un passé assez récent pour que des millions de gens aient encore des souvenirs directs. Et ce passé, celui de l'expulsion de près de dix millions de personnes de territoires inclus dans les frontières de l'Allemagne de 1937 qui sont actuellement devenus polonais, russes, tchèques ou autres..., est pour le moins douloureux. Les transferts de population auxquels les rectifications de frontières ont donné lieu se sont traduits, dans l'immédiat après-guerre, par des centaines de milliers de morts de faim, de froid, de maladie et de mauvais traitements en tout genre. Il y a encore, en Allemagne de l'Ouest aujourd'hui, d'importantes associations de réfugiés, avec lesquelles d'ailleurs les partis politiques ont appris à compter électoralement.

Certes, tous ces gens, depuis longtemps installés en RFA, n'aspirent en rien aujourd'hui à retourner coloniser les territoires de l'Est. Cela ne les empêchera peut-être pas de les revendiquer, comme des Serbes peuvent revendiquer le Kossovo en Yougoslavie sans avoir la moindre envie de quitter Belgrade pour s'installer à Pristina, c'est-à-dire de quitter une ville plus riche et plus développée pour une autre plus pauvre et plus arriérée. Mais il y a aussi les populations restées dans les territoires de l'Est, qui peuvent se considérer comme de souche allemande et souhaiter retourner à une "mère-patrie" plus nourricière. Cela pourrait être le cas, dans l'actuelle Pologne, des habitants de Silésie et de Poméranie qui, si l'on en croit les autorités ouest-allemandes, seraient deux millions à se considérer comme allemands.

Un terreau pour la démagogie nationaliste

Evidemment dans l'Allemagne d'aujourd'hui, on imagine difficilement que tout cela puisse déboucher sur des tensions nationalistes conduisant à des événements tels que ceux qui se produisent au Caucase en URSS, ou en Yougoslavie actuellement. Mais si une crise économique plus brutale amenait un retour en arrière du niveau de vie de la population qui peut dire que les mécontentements ne seraient pas, eux aussi, dans cette partie de l'Europe Centrale, dévoyés vers des affrontements nationalistes ?

La polarisation sur l'antagonisme entre l'URSS et les pays occidentaux diminuant, les antagonismes nationaux d'un passé récent refont partout surface. On retrouve les mêmes rivalités et les mêmes déséquilibres dans les rapports de force, la petite Pologne se trouve face à la grande Allemagne, comme dans une autre mesure, la France, la Grande-Bretagne ou d'autres en Europe se trouvent face à la même première puissance européenne.

Cet aspect du problème, reposé avec d'autant plus de force qu'il y aura la réunification entre les deux Allemagnes, ne peut être ignoré. Ce qui ne signifie pas qu'il faudrait pour autant s'opposer à cette réunification - d'ailleurs pratiquement déjà réalisée - dont les prochains pas paraissent inéluctables.

Louis GUILBERT

Politiciens en eaux troubles

L'EAU SERA PLUS CHÈRE ... MAIS PAS PLUS PURE !

A la suite de la pollution généralisée des eaux, surtout en Bretagne, Brice Lalonde a accusé les agriculteurs d'en être les principaux responsables. Le ministre de l'Agriculture, Henri Nallet, a alors défendu ses ouailles, en déclarant que les paysans n'étaient pas les seuls coupables. Rocard a "bouclé la boucle" en disant que c'était un peu tout le monde qui était fautif... En même temps, de tous côtés, on nous annonce que le prix de l'eau va certainement doubler dans les années à venir. Et qui paiera ? Eh bien "nous", les consommateurs, puisque nous sommes les coupables ! "Nous" voilà en tout cas dûment prévenus...

DES ANNÉES D'INCURIE

Le désastre de l'eau polluée en Bretagne, car c'en est un, a éclaté soudainement, à la suite d'une conjonction d'événements météorologiques : sécheresse d'abord, et pluies diluviennes ensuite.

Mais cela fait tout de même des années que certains agronomes et écologistes dénonçaient les risques de l'usage massif des engrais et aussi de certaines industries, des lessives, etc.

L'agriculture utilise de plus en plus d'engrais pour la raison simple que, tout comme l'industrie, elle cherche la productivité maximale. La plupart des paysans sont d'ailleurs des petits ou moyens patrons, dont l'entreprise agricole n'est qu'un maillon d'une chaîne industrielle qui va des fabricants d'engrais et de machines jusqu'aux transformateurs des produits agricoles et aussi aux vendeurs.

Les agriculteurs utilisent beaucoup d'engrais parce que c'est la logique capitaliste. Et si les engrais en question sont nocifs, la responsabilité en incombe tout de même en premier aux fabricants de ces engrais, ainsi qu'aux pouvoirs publics qui n'ont pas réglementé leur usage.

Bien au contraire les autorités ont tout fait pour encourager la compétitivité de l'agriculture - et notamment un certain Michel Rocard lorsqu'il fut ministre de l'Agriculture, de même qu'un certain Jacques Chirac - sans se soucier le moins du monde des conséquences possibles et même prévisibles pour l'environnement.

La situation de l'agriculture est par bien des côtés aberrante : on bourre certaines terres d'engrais, alors qu'il y a des surplus alimentaires dont on ne sait que faire, pendant que d'autres terres sont en jachère, ou même carrément abandonnées.

On dit qu'il faut produire toujours plus à l'hectare, mais on oublie d'intégrer dans les prix le coût de la pollution qu'il va bien falloir payer un jour où l'autre...

D'ailleurs, maintenant que l'on dénonce publiquement la nocivité de certains engrais, qu'est-ce qui va changer ? Rien. On continuera à en répandre autant, sinon davantage que par le passé, car dans l'économie capitaliste, on n'envisage même pas (sauf catastrophe majeure) de faire autrement.

QUI VA PAYER ?
QUI VA S'ENRICHIR ?

La seule façon logique de lutter contre la pollution des eaux serait de pénaliser les fabricants de produits polluants, de favoriser l'utilisation de produits de substitution, de frapper de lourdes amendes les industriels qui rejettent leurs déchets dans les rivières, etc.

En réalité les fabricants de produits polluants, que ce soient des engrais ou des lessives au phosphate (phosphates fournis par l'entreprise nationalisée Rhône-Poulenc, en particulier) vont continuer à s'enrichir sans restriction.

Gamma

Mais en outre, les industries de l'épuration aquatique qui font du beurre avec de l'eau (la Lyonnaise des Eaux, la Générale des Eaux, etc.) vont pouvoir gagner encore plus d'argent puisque les autorités du pays leur ont donné le feu vert pour augmenter leurs tarifs, jusqu'à les doubler.

Dans quelques années, donc, nous aurons une eau probablement deux fois plus chère, c'est quasi certain, mais sans doute pas meilleure. Et il n'est même pas dit que dans les régions les plus touchées par la pollution, comme la Bretagne, les choses n'aillent pas en s'aggravant.

André VICTOR

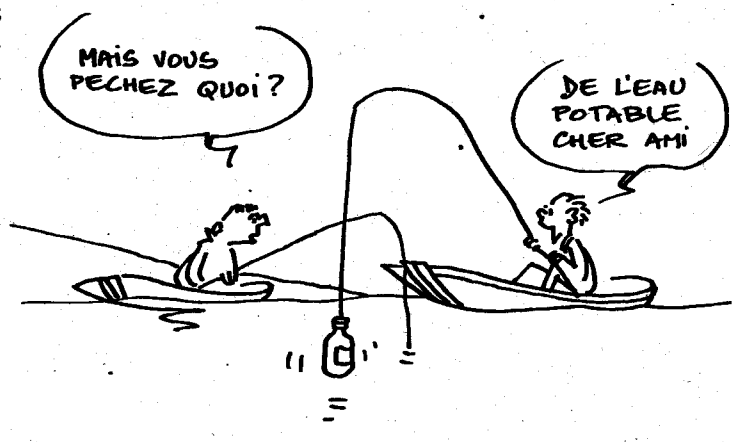

Attentats Sonacotra

Quand les terroristes sortent de prison

Fin janvier, quatre policiers étaient arrêtés pour avoir participé à des attentats racistes contre des foyers Sonacotra, ainsi que contre les locaux du journal *Globe*. Ils ne sont pas restés longtemps sous les verrous ; trois d'entre eux viennent d'être remis en liberté. En attendant leur procès bien sûr. Deux sont des dirigeants d'une petite formation d'extrême-droite et le troisième est le secrétaire général du syndicat policier FPIP, connu également pour ses positions d'extrême-droite.

Des petits voleurs sont parfois maintenus en prison préventive durant des mois ou des années, alors que ces racistes qui se sont livrés à des attentats terroristes sont élargis, passé un petit délai de convenance.

On ne compte plus, en France, les affaires où la Justice se montre étonnamment molle à l'égard des policiers qui ont commis des crimes ou des délits graves. Ceux qui sont le plus souvent condamnés sont les flics-ripoux, ceux qui volent ce qui se trouve dans les voitures, qui rackettent, etc. Mais ceux qui tuent dans l'exercice de leur fonction, qui commettent ce qu'on appelle des "bavures", c'est-à-dire le plus souvent des crimes, sont généralement absous d'une façon ou d'une autre. Rappelons la condamnation symbolique des policiers qui ont assassiné Malik Oussekine, pour ne citer qu'un des derniers exemples en date.

En agissant ainsi, la Justice redémontre pour la énième fois que des policiers peuvent à peu près tout se permettre impunément. Et la clémence d'un verdict encourage évidemment la bavure suivante.

La loi l'interdit peut-être, mais dans les faits la Justice l'autorise. On peut tuer un immigré en France, on peut commettre des attentats racistes : quand on est policier on ne risque à peu près rien.

Projet de loi, marchandage, débats en coulisse

LE SCANDALE DU TR

Depuis quelques semaines, le CNPF mène une offensive au nom de tous les patrons, mais singulièrement de ceux des grandes entreprises, contre le projet de loi qui, en théorie, devrait être

(LO)

(AFP)

Licenciements dans la sidérurgie, en 1982 à Denain et en 1984 en Lorraine. Les plans de réduction des effectifs sont permanents dans cette branche, comme dans bien d'autres.

Les pratiques en cause

En 1986, le gouvernement Chirac a fait annuler le contrôle administratif sur les licenciements économiques, contrôles certes plus théoriques que réels. Mais de fait, les patrons se sentirent encore plus libres, d'autant qu'étaient annulées dans le même temps les quelques règles écrites qui, toujours en théorie, régissaient le travail précaire. Ce démantèlement avait d'ailleurs été déjà commencé par le ministre socialiste du Travail, Delebarre, en 1985.

Dans beaucoup de grandes entreprises à cette époque, des plans de réduction d'effectif ont continué de fleurir. Depuis 1983, ceux-ci sont permanents par exemple dans des secteurs entiers de l'économie : la sidérurgie, les charbonnages, l'automobile et les sous-traitants, sans parler des chantiers navals et d'une bonne partie de la chimie. Cela fait des secteurs qui regroupent des centaines de milliers de salariés et représentent une bonne partie des grandes entreprises du pays.

Le contrôle théorique de l'emploi existe pour toutes les entreprises faisant appel au Fonds National de l'Emploi, à condition que les patrons s'y soumettent ou que les syndicats en exigent le suivi, dans les 12 mois consécutifs à un licenciement économique avec participation de l'organisme en question. Tous les contrats qui, dans les faits, dépassent 3 mois doivent donner lieu à une autorisation de la direction départementale de l'Emploi. Dans la réalité, les patrons ne demandent rien, et dans le cas contraire, les directions départementales donnent en douce leur aval.

Dans de très nombreuses entreprises, à peine les personnes parties dans le cadre des plans sociaux (pré-retraite, départs volontaires ou licenciements purs et simples, voire congés de conversion), on voit vite réapparaître de nouveaux salariés, soit intérimaires, soit en contrat à durée déterminée.

Les patrons essayent d'avoir, et souvent obtiennent, une certaine passivité des syndicats, voire du personnel, en leur déclarant que c'est une protection pour les autres, embauchés en contrat à durée indéterminée.

De plus, les patrons recourent de plus en plus à l'utilisation d'entreprises sous-traitantes, non plus comme ils le faisaient pour sous-traiter une activité (gardiennage, nettoyage, etc.) mais pour sous-traiter des emplois ordinaires aux côtés des autres salariés.

Ainsi dans la sidérurgie on voit, sur la même ligne de fabrication de la Sollac par exemple, 5 travailleurs de l'entreprise, 2 intérimaires et 3 travailleurs d'une entreprise sous-traitante. Parfois ils étaient auparavant intérimaires, voire de l'entreprise même ! Dans l'automobile, sur les mêmes établis d'un atelier d'entretien, pour le même travail, se trouvent 5 ouvriers de l'entreprise et 2 d'une entreprise dite sous-traitante.

A l'extrême, il pourrait y avoir sur les chaînes une multitude d'entreprises. C'est bien ce qui se met en place ici ou là. Les patrons ont les dents longues et ils voient bien ce qu'ils pourraient y gagner.

Tout cela va vers plus d'anarchie dans la jungle des relations du travail. Et c'est peut-être ce qui pourrait expliquer la démarche du gouvernement cherchant à «moraliser» un peu tout cela, à condition encore que les péripéties des jours à venir entre patrons et syndicats ne soient pas pour lui l'occasion de retirer ou d'amender le projet de loi.

La réaction patronale

Au niveau national, les syndicats protestent contre l'utilisation du travail précaire, en paroles.

Mais même le plus «combatif» (toujours en paroles) – la CGT – se garde bien d'organiser une quelconque lutte systématique à ce propos.

La loi actuelle laisse bien sûr les mains libres aux patrons, mais elle dit quand même que le travail précaire ne doit pas être utilisé pour des travaux durables. Et des syndicats dignes de ce nom pourraient mener une action tous azimuts, en vue de dresser les travailleurs contre ces pratiques : en harcelant les patrons, en utilisant le peu qu'il y a dans la loi, en usant à tous les niveaux du droit de contrôle qu'ils ont sur les contrats, en saisissant les tribunaux, pour avoir une tribune qui leur permettrait d'attaquer les patrons, le gouvernement et ses services du travail.

Le PS et le travail précaire

Le projet de loi sur le travail précaire, déposé le 6 décembre sur le bureau de l'Assemblée nationale, est le fruit de mois de péripéties qui ont agité le Parti Socialiste. Face à une politique d'austérité très marquée et d'appel au blocage des salaires, il fallait bien un terrain sur lequel le Parti Socialiste affirme son côté "social". Les dirigeants socialistes ont donc choisi comme cible de leurs discours un problème qui est à la base, c'est certain, d'un véritable scandale : la pratique des patrons qui consiste à licencier des travailleurs soi-disant pour raisons économiques et à les remplacer quelques semaines, voire quelques jours plus tard, par des travailleurs sous contrat précaire ou à durée déterminée, payés la plupart du temps 20% à 30% moins cher, voire encore moins, et dont la durée de présence, au lieu d'être permanente, s'adapte très exactement aux besoins du patron.

Les premières déclarations du ministre du Travail ont été faites à la fin de 1988 contre le scandale du recours inconsidéré à l'intérim (entre autres, après l'action des intérimaires Citroën qui avait eu quelque écho dans les médias). Cela donna lieu à la circulaire ministérielle du 28 décembre 1988 auprès des services de la Main-d'œuvre, qui invitait les services sous la dépendance du ministère à se montrer vigilants sur les abus. Mais la circulaire est restée absolument sans effet, sans utilisation par les services intéressés, inspection du travail et directions départementales de l'Emploi.

Ensuite, il y a eu le feuilleton de la session de printemps du Parlement en mai-juin 1989. Les députés socialistes ont proposé un amendement qui interdisait totalement le recours au travail précaire dans les douze mois qui suivaient un licenciement économique.

Louis Mermaz, président du groupe socialiste, alla même jusqu'à déclarer à l'époque :*"Nous ne reculerons pas, les députés socialistes ont une âme"*. 48 heures après, l'âme des députés socialistes se contentait d'une étude diligentée par le ministère du Travail sur le travail précaire, dont le rapport ne devait être rendu public qu'à l'automne.

Ce rapport fit le constat des abus et proposa la concertation syndicats/patrons sur le sujet. Devant le refus absolu des patrons, un projet de loi fut bouclé en octobre. Mais il fallut de nombreuses péripéties pour qu'il soit enfin déposé sur le bureau de l'Assemblée en vue d'être soumis aux délibérations des députés. A ce propos d'ailleurs, Mauroy et d'autres sommèrent le gouvernement de faire voter ce texte en décembre.

Mais si ceux-ci donnèrent de la sorte, dans la presse, une image de gauche, Rocard sut très bien résister. La discussion du projet fut reportée en avril, ce qui laissait le temps au patronat de préparer une réplique.

Dans une lettre adressée à des syndicalistes de Chausson en conflit juridique sur le sujet, le secrétariat de Rocard notait qu'il souhaitait aussi que les discussions entre patrons et syndicats aboutissent.

Et c'est sur ce créneau que les patrons ont entamé leur offensive.

■ *Pour les missions d'intérim, le contrat de travail lie le salarié, et les raisons de la mission doivent être établies dans les 48 heures sinon le contrat est réputé de droit commun. Le motif doit être explicitement marqué et, en cas de remplacement, le nom du salarié remplacé doit être stipulé sur le contrat. La durée précise de la mission doit figurer.*

Les membres du comité d'entreprise, mais les autres salariés aussi, en fait, peuvent exiger que leur soient communiqués, par l'employeur, les contrats individuels de

RAVAIL PRÉCAIRE

discuté lors de la session de printemps de l'Assemblée nationale (c'est-à-dire à partir d'avril) et qui porte sur le travail précaire et les entreprises de sous-traitance.

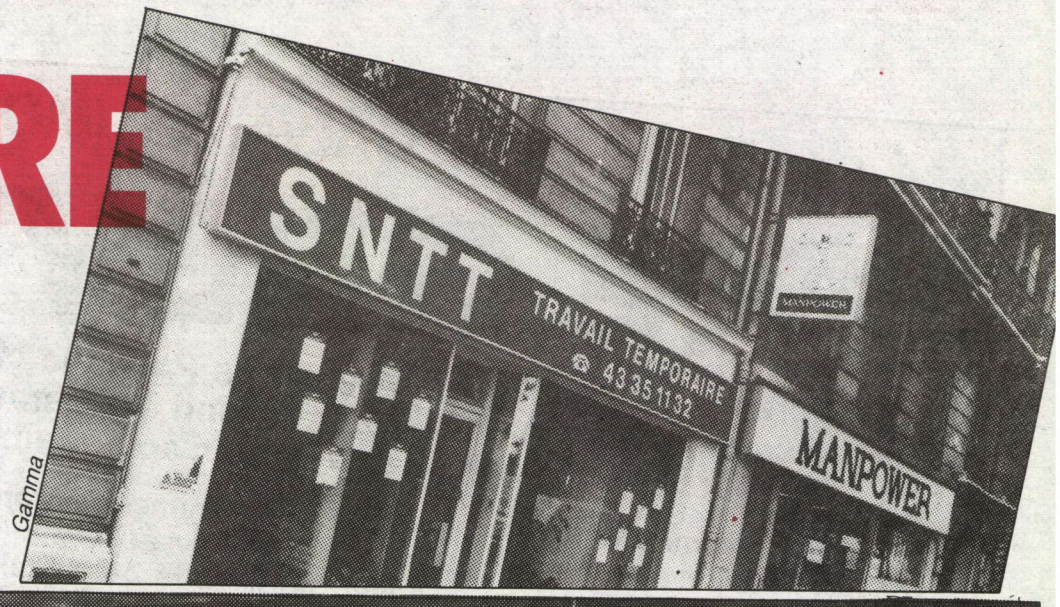

Gamma

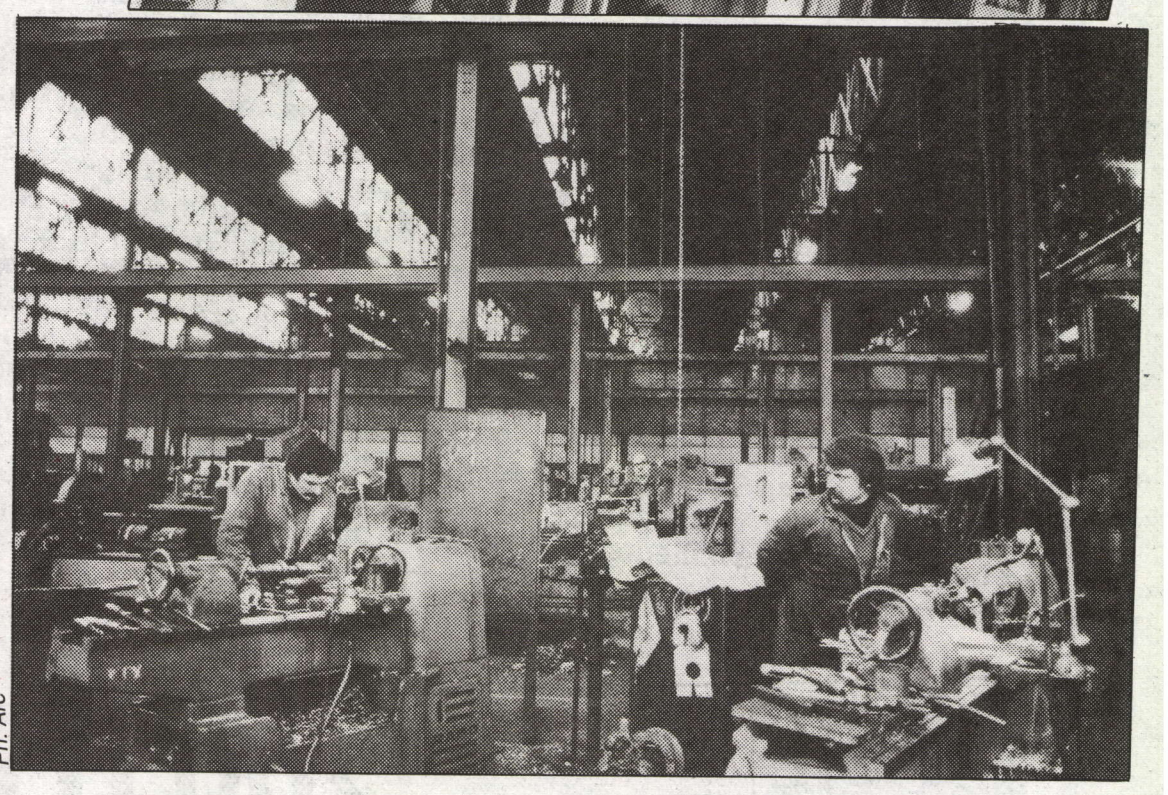
Ph. Arc

Les entreprises de travail temporaire se développent, pendant qu'à l'atelier, de plus en plus, les travailleurs ont des statuts différents.

Cette action systématique bien sûr, pourrait rencontrer des difficultés, ne serait peut-être pas comprise d'emblée par les intérimaires eux-mêmes, souvent enclins à l'illusion qu'ils «se défendent mieux tout seuls». Elle rencontrerait peut-être des obstacles parallèles du côté des travailleurs «en fixe». Mais elle serait indispensable pour avoir l'oreille des travailleurs et les amener à prendre ce problème à bras le corps.

Car le constat actuel est qu'en dehors de l'initiative locale, ici ou là, de quelques militants syndicaux, personne ne se soucie vraiment de faire respecter le peu de droits des travailleurs. Dans les petites entreprises (mais là, on pourrait le comprendre) et aussi dans les grandes, là où il y a des appareils importants, où les militants sont ou devraient être informés des droits, là où les appareils syndicaux ont les moyens matériels et humains, pratiquement rien n'est fait en dehors de la protestation de principe.

Les cas les plus flagrants se trouvent dans l'automobile, mais aussi dans la sidérurgie et la chimie.

L'attitude des syndicats et l'offensive patronale

Cette situation de passivité relative fait que le patronat, quant à lui, ne se sent aucunement acculé et entend bien tout faire pour continuer sa politique en ce domaine.

Avec la bénédiction du gouvernement, il a ouvert des négociations où les représentants des patrons n'y ont pas été par quatre chemins. Ils ont carrément mis sur la table le marché suivant aux syndicalistes, avides de discussions autour du tapis vert : en substance, les patrons se sont dit prêts à entamer toute une série de discussions avec les syndicats pour plus d'un an, et même prêts à leur accorder des moyens en délégués supplémentaires dans les petites et moyennes entreprises, voire même peut-être d'autres avantages. Mais (car il y a un mais de taille) ils veulent pouvoir négocier sur le travail précaire un accord qui leur permette de demander au gouvernement de retirer ou modifier son projet de loi. *En particulier, pas question d'interdire le recours au travail précaire après un licenciement économique.* C'est la pierre d'achoppement, là où les patrons voient le danger.

La CFDT s'est empressée de proposer, en lieu et place, une mesure d'augmentation des cotisations sociales. Pas de quoi faire trembler les patrons qui, sans que personne leur ait rien demandé, se sont dit prêts à attribuer des indemnités en fin de contrat. L'essentiel pour eux est qu'avec l'aval des syndicats, ils puissent licencier un jour et le lendemain faire appel au contrat temporaire.

On peut se demander pour quelle raison la CGT, quant à elle, reste muette dans les entreprises sur ces transactions. Invité à la télévision sur la Cinq, le responsable du secteur emploi de la confédération a bien posé le problème face à un membre du CNPF. Mais, dans le pays, aucune campagne n'est entreprise pour dénoncer les dangers. Et pourtant les salariés y seraient très sensibles, y compris même dans la maîtrise. Car tous, de près ou de loin, sont confrontés à ce problème.

Alors, les discussions qui doivent prendre fin avant avril vont-elles donner lieu à un marchandage sordide sur le dos de millions de salariés, le gouvernement se montrant trop content de l'entériner ?

Il serait souhaitable en tout cas que les militants, mais aussi les responsables syndicaux, fassent front contre le mauvais coup qui arrive. Et s'ils le voulaient, ils auraient sur ce terrain un appui large, à la base, parmi les travailleurs.

Le projet de loi et ses enjeux

Il n'y a que deux domaines où le projet de loi sur les entreprises de travail temporaire et de sous-traitance pourrait, s'il va à son terme et en l'état où il est, avoir un impact.

Premièrement, l'interdiction de recourir au travail précaire (contrat à durée déterminée et intérim) dans les 12 mois qui suivent un licenciement économique.

Ce serait la première interdiction du recours au travail précaire qui ait jamais été promulguée. Cela serait loin de résoudre tous les problèmes, mais cela interdirait de droit ce recours dans de très nombreuses entreprises où il en est fait usage actuellement.

Cela pourrait être un point d'appui important pour les militants du monde ouvrier. D'autant que dans la situation actuelle, si les patrons veulent toujours se débarrasser au maximum des travailleurs trop âgés à leurs yeux (dans la sidérurgie, on parle maintenant de s'attaquer aux 35-48 ans), ils veulent de la "chair fraîche" pour faire tourner leurs usines. Car la production ne s'effondre pas, et ce sont toujours les ouvriers qui la font sortir. Beaucoup d'entreprises, après avoir licencié, ont besoin aujourd'hui de main-d'œuvre.

Deuxièmement, le projet de loi entend faire attribuer aux salariés des entreprises sous-traitantes (quand cela revient à du prêt de main-d'œuvre) les mêmes garanties sociales de salaire et d'emploi que ceux des entreprises utilisatrices. Cela aurait des conséquences pour les travailleurs non-qualifiés utilisés par exemple aux travaux de nettoyage, mais aussi pour beaucoup d'autres.

En dehors de cela, le projet de loi se contente de définir les raisons du recours au travail précaire (mais là des interprétations peuvent comme auparavant fleurir) et limite la durée totale des contrats à 12 mois au lieu de 24 à l'heure actuelle.

Les obligations de l'employeur et les pouvoirs de contrôle des représentants du personnel

mise à disposition faits entre la société utilisatrice et la société d'intérim. Ils ont le droit d'en relever toutes les indications, y compris d'ailleurs le prix payé à la maison d'intérim et donc d'en vérifier la légalité, et cela le jour même de l'entrée d'un ou plusieurs intérimaires.

Les délégués du personnel ont en plus droit à la consultation permanente des entrées et sorties du personnel où figurent le nom des intérimaires, de leur entreprise, et évidemment des personnes en contrat à durée déterminée.

Les contrats d'intérim, hors les contrats de remplacements, ne peuvent être renouvelés qu'une fois et pour une durée en aucun cas supérieure à la première fois. En théorie, les irrégularités devraient entraîner devant les Prud'hommes la requalification des contrats d'intérim en embauches ordinaires. Pour les contrats à durée déterminée, le contrat peut être renouvelé deux fois, d'une durée au maximum égale à celle du premier contrat.

Dans ce cadre, il est regrettable que, dans les grandes entreprises au moins, imposer le respect de ces règles ne soit pas, la plupart du temps, un souci des militants syndicaux. Cela représenterait une pression sur les employeurs et, si cela était fait en début de contrat, cela ne ferait courir aucun risque aux travailleurs concernés.

Dans les entreprises où des militants syndicaux ont pris ce problème en charge, cela n'a certes pas mis fin au recours au travail précaire, mais cela a abouti à une limitation des abus, souvent à des embauches. Il faut rappeler qu'un patron, s'il met fin à un contrat précaire (dans le cas des remplacements), n'a pas le droit de faire venir un autre travailleur intérimaire ou en CDD à son poste pendant une durée égale au tiers de la durée de présence du salarié partant.

GALVANOR (MONTATAIRE - OISE)

UNE GRÈVE PAYANTE

Après 4 jours de grève, l'atelier de Profilage chez Sollac à Montataire (anciennement Galvanor) a fait lâcher les cordons de la bourse et a obtenu des garanties, orales, pour l'embauche à terme des intérimaires, contrats à durée déterminée et ouvriers en sous-traitance.

Le feu couvait depuis un moment à l'usine et tout particulièrement au Profilage où les conditions de travail sont très pénibles, aggravées par des mutations incessantes. L'annonce conjointe de 7,5 milliards de francs de profits en 1989 pour le groupe Usinor-Sacilor et d'une malheureuse augmentation générale de 2,2% en janvier, suivie de 1% en novembre, avait attisé le mécontentement.

Lundi 19 février, l'équipe de nuit partait en grève, rejointe par les deux autres équipes et les travailleurs en journée (90 personnes environ en tout). Fait nouveau, le mouvement parti de la base était unanime : intérimaires, "CDD" et personnel d'une entreprise sous-traitante se tenaient au coude à coude avec le personnel Sollac, pour 1 500 F d'augmentation et l'embauche des personnes en emploi précaire. Une unité et une solidarité inhabituelles qui n'ont pas manqué d'impressionner hiérarchie et direction.

Le mouvement est toutefois resté limité à l'atelier. Les grévistes ont bloqué les camions qui enlèvent la production et ont commencé à s'adresser, avec des tracts en leur nom, aux autres travailleurs (environ 800). L'accueil reçu fut sympathique, mais sans plus.

C'est alors que la direction, soucieuse de voir les choses rentrer rapidement dans l'ordre, proposa une sorte de compromis. Elle faisait passer le principe du travail du samedi (refusé dans les faits depuis des mois) sous forme de quatre samedis matin travaillés, récupérables en période de creux de production ; en échange elle donnait 4,5% d'augmentation pour tous les ouvriers du Profilage (quel que soit leur statut) avec un minimum de 300 F (qui s'ajoutent aux augmentations générales). Et pour se montrer plus conciliante, elle accordait une prime exceptionnelle de 700 F.

Certes, bien des ouvriers estiment que ce que la direction a été contrainte de lâcher ne fait pas le compte et le travail du samedi leur reste en travers de la gorge. Mais, outre l'obtention d'une augmentation de salaire non négligeable, ils ont marqué des points.

Correspondant LO

Creil

200 LOCATAIRES CONTRE LES MALVERSATIONS DU «LOGEMENT FRANÇAIS»

Vendredi 23 février, une centaine de locataires dépendant de la société privée d'HLM Le Logement Français se sont réunis à Creil pour décider d'attaquer cette société devant le Tribunal d'Instance, en vue de demander l'expertise des comptes de charges pour les 5 années passées et la restitution des sommes perçues en trop.

Cette réunion marquait une étape dans un conflit où cette société, émanation directe de l'UAP, a montré sa façon de faire, mais aussi la municipalité PS-PC avec à sa tête un député-maire socialiste.

Le Logement Français gère à Creil plus de 1 200 logements qui lui ont été concédés il y a plusieurs années par les bons soins, en tout premier lieu, de la municipalité, dans le cadre d'une opération de réhabilitation qui avec quelques travaux a permis de multiplier par deux ou trois le prix des loyers. La municipalité s'est portée garante de tous les emprunts souscrits par Le Logement Français.

Depuis des années, les locataires se plaignent d'irrégularités sur les charges. Il y avait déjà eu, il y a quelques années, une mobilisation qui avait avorté.

Cette fois-ci, à la rentrée 1989, un groupe de locataires en liaison avec le conseiller municipal Lutte Ouvrière a décidé de réengager l'action. D'autant que des preuves écrites émanant du Logement Français lui-même existaient, à propos d'une double facturation d'eau, à hauteur de 10 millions de centimes pour une seule résidence de 40 locataires.

Un Comité de locataires se constitua et s'organisa. Il reçut le soutien de la principale association de locataires de Creil. Dès octobre, le Comité recevait du Logement Français l'assurance d'un premier remboursement.

Puis, tout se gâta. Le Logement Français voulut retrafiquer les chiffres, repoussa les remboursements promis. Il apparaissait qu'en réalité des centaines de locataires avaient été lésés ces dernières années.

Une première réunion regroupa plus de 80 personnes. Une pétition recueillit rapidement plus de 400 signatures. La presse locale se fit l'écho de ces actions.

La municipalité, saisie, refusa à plusieurs reprises d'ouvrir le débat en réunion du Conseil municipal (les liens avec Le Logement Français étant trop forts). Le maire refusa d'aider ses administrés pour mettre sur pied une expertise indépendante. Et le Conseil renouvela encore une fois la garantie d'un nouveau crédit de près de 2 millions de francs, avec y compris le vote du PC qui affirma sa solidarité... au maire. Seul le conseiller de Lutte Ouvrière vota contre.

Dans le même temps, la direction nationale du Logement Français donnait son accord pour une négociation et la responsable du contentieux reconnaissait des irrégularités sur plusieurs années. Il faut dire que 21 locataires, concernés par le problème des charges d'eau, venaient d'assigner le Logement Français au tribunal.

Mais brusquement, à la veille de l'ouverture des négociations, tout fut annulé. Le Logement Français voulait sans doute voir si les locataires seraient capables de poursuivre et de passer à une autre étape. Il envoyait malgré tout des chèques aux 21 personnes qui l'avaient assigné (ne représentant qu'un paiement partiel de ce qu'il doit vraiment). Mais les locataires ont relevé le défi.

Le Logement Français a parfaitement réussi à dresser l'ensemble des locataires contre ses pratiques, y compris les commerçants. (Rien que pour l'eau, les notes d'un côté d'une rue à l'autre peuvent être facturées sur une base qui varie du simple au double).

Les participants à la réunion ont donc voté la continuation de l'action et déjà plusieurs dizaines de personnes ont rempli leur dossier et versé une contribution financière.

A noter qu'aucun autre représentant de la municipalité n'est venu. Pas le PS bien sûr. Mais le PC, qui avait rencontré quelques jours auparavant le Comité et promis son soutien, a préféré s'abstenir encore une fois de l'affirmer ne serait-ce qu'un peu publiquement. Les sièges d'adjoints sont sans doute trop confortables.

Renault Volvo : Les Raisons d'un Mariage

La prise de participation croisée entre Renault et Volvo, présentée comme un premier pas vers une fusion en bonne et due forme, a pour objectif premier, en associant les deux groupes, de leur donner les moyens de faire face à la concurrence internationale. On nous explique que grâce à cette association, Renault-Volvo sera le premier groupe mondial de production des camions, et le quatrième groupe mondial dans la production des automobiles de tourisme.

Pendant toute la période, de la fin de la Seconde Guerre jusqu'à il y a pratiquement 10 ou 15 ans, la pénétration par les constructeurs automobiles étrangers du marché national en France était très faible. Et il en était de même pour les principaux pays producteurs qui vivaient pour beaucoup principalement sur leur propre marché national.

Renault qui avait été nationalisé à la fin de la guerre, de par sa taille, son poids, sa structure, était parfaitement adapté à ce marché national qui était en plein développement tant que le niveau de vie de la population, ouvriers compris, s'améliorait d'une année sur l'autre. La concurrence avait lieu principalement, sur le marché national, entre producteurs d'un même pays, et elle a conduit durant cette période à l'élimination de bon nombre de constructeurs, pour n'en laisser aujourd'hui plus que deux : PSA et la RNUR.

Mais ces deux groupes produisent aujourd'hui pour un marché qui dépasse, et de loin, le territoire national. Pour affronter la concurrence internationale, il leur est nécessaire de sortir sans cesse de nouveaux modèles, et il leur faut, pour amortir leurs investissements tout en s'assurant leurs profits, produire à une échelle toujours plus grande.

Leur demander, dans ce cadre économique qui est celui du développement capitaliste à l'échelle mondiale, de rester des constructeurs «nationaux», voire «nationalisés», comme le réclament la CGT et le PCF, c'est prêcher dans le désert, sinon pisser dans un violon.

Certes le statut de «Régie nationalisée», dont Renault est nanti, fournit une base juridique pour ce genre de combat d'arrière-garde. Mais que pèsent les arguments juridiques devant les impératifs économiques du système ? Pas plus que les promesses électorales d'un Mitterrand qui pour sa dernière réélection avait fait campagne pour le *«ni-ni»*, c'est-à-dire *«ni nationalisations nouvelles, ni privatisations nouvelles»*, alors qu'il est évident que les «fiançailles» de Renault avec Volvo sont un pas de plus vers la dénationalisation.

C'est un pas de plus, mais sûrement pas le premier. Car ça fait belle lurette que Renault a déjà créé des filiales ou des sociétés, en association avec des individus ou des groupes financiers, permettant de faire de la nationalisation une «vache à lait» pour le capital privé. Et puis le statut de Renault, qu'a-t-il jusque-là garanti aux ouvriers ?

Il ne les a protégés ni des licenciements ni du blocage des salaires. Car ce «ni-ni»-là, les travailleurs ne peuvent l'attendre ni d'un statut, ni d'une promesse électorale, fût-ce celle d'un prétendu homme de gauche. Ils ne peuvent l'espérer que de leur capacité à s'unir et à lutter, par-delà les frontières, avec ceux de Volvo bien sûr, mais aussi à l'échelle de toute la classe ouvrière, en abolissant la concurrence entre les travailleurs et en la laissant aux groupes capitalistes qui veulent se dévorer entre eux.

Louis GUILBERT

Merger / Gamma

VIE ET MORT D'UN MILLIARDAIRE

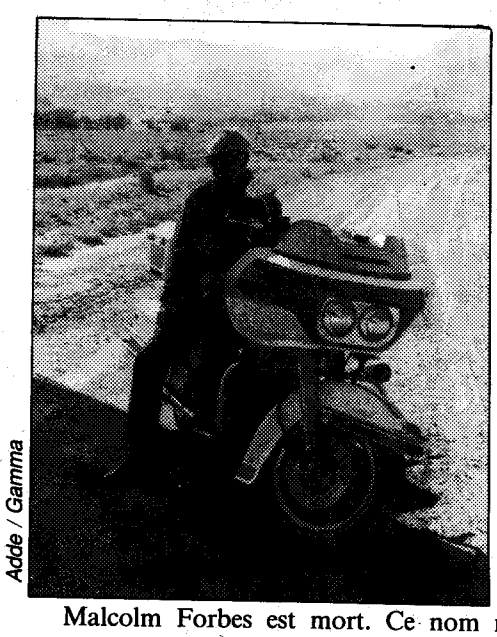
Adde / Gamma

Malcolm Forbes est mort. Ce nom ne dirait rien à personne ici, n'était les énormes titres que la presse a consacrés, à cette occasion, à ce magnat de la presse américaine, propriétaire d'un magazine financier du même nom, fondé par son père en 1917 et vendu, paraît-il, à 700 000 exemplaires de par le monde.

Il vient de mourir d'une crise cardiaque à 70 ans, après une vie «bien remplie» et «passionnante», nous dit-on, de parasite de haute volée : traversée des Etats-Unis du Pacifique à l'Atlantique en montgolfière, raid à travers la Chine en Harley Davidson (grâce à la complaisance et l'autorisation spéciale des dirigeants chinois qui n'avaient rien à lui refuser), ce milliardaire s'est payé toutes ses folies... au nom du capitalisme triomphant dont il se voulait le champion. Il avait baptisé son Boeing personnel *Capitalist tool* («l'outil capitaliste»), c'était aussi ainsi qu'il surnommait son magazine, ou encore son bateau ou sa montgolfière préférée du moment.

Il aimait claquer son pognon au vu et au su de tous. Il fallait que ses frasques servent à sa publicité et lui permettent éventuellement d'arrondir sa fortune. Témoin sa dernière fête en août 1989 dans sa résidence de Tanger, où il fêtait son 70e anniversaire. 600 invités, outre quelques vedettes du show-biz ou de la politique, une armada de journalistes déplacés dans deux Boeing et un Concorde affrétés spécialement. La fête lui a bien sûr valu les honneurs d'une presse déchaînée et toujours aussi abominablement vénale, qui avait comparé la célébration à celle de Persépolis, 15 ans auparavant, organisée alors par le chah d'Iran. La comparaison pourtant n'était pas si fausse : un faste incroyable, deux millions de dollars dépensés pour une publicité tapageuse, dans un pays où pourtant ont éclaté des émeutes de la faim, il n'y a pas si longtemps... Champion du capitalisme, Forbes l'était aussi de l'égoïsme et de la suffisance des riches : après lui, le déluge !

C.B.

ET LA TENDANCE ? PLUTÔT FÂCHEUSE...

Selon l'Institut National de la Statistique, la croissance économique de la France aura été de 3,7 % en 1989 après avoir été de 3,8 % en 1988. Pour les profits ça va toujours mieux, et pour les salaires c'est toujours pire. En particulier pour ceux du bas de l'échelle.

Une étude du CERC (Centre d'Etudes des Revenus et des Coûts) montre que l'éventail des salaires entre cadres supérieurs et ouvriers, qui tendait à se fermer entre 1966 et 1988, était à nouveau depuis cinq ans à l'ouverture. Les inégalités croissent en même temps que l'enrichissement de la minorité des privilégiés.

VICTOIRE : DEUX MILLIONS ET DEMI DE CHÔMEURS

Les autorités pavoisent : le chômage a baissé de 0,5% en janvier et on serait un peu en dessous de la barre des 2,5 millions de chômeurs (chiffres officiels). On retrouve paraît-il le niveau d'il y a quatre ans. Mais quand retrouvera-t-on le niveau d'il y a vingt ans, quand il n'y avait pas la crise et quasiment pas de chômage ? Personne ne se hasarde à nous le dire. Les autorités sont déjà tellement surprises du résultat actuel...

MAIRIE DE TOURS

LES SALAIRES DES COMMUNAUX ENFERMÉS DANS LA "GRILLE"

Les négociations salariales dans la Fonction publique se sont récemment conclues par la signature d'un accord qui prévoit une très modeste réforme de la grille salariale. La nouvelle grille qui entrera en application courant 1990 ne constitue pour autant nullement une simplification par rapport à la précédente, et continue à diviser les fonctionnaires en de multiples catégories.

On peut en juger par exemple à Tours, chez les fonctionnaires «territoriaux», catégorie à laquelle appartiennent les employés municipaux.

Après l'accord, les syndicats signataires ont mis en avant les augmentations de salaires - de toutes petites augmentations - dont vont bénéficier quelques catégories de travailleurs. Mais, vu le niveau très bas des grilles de salaires de la Fonction publique territoriale, le moins qu'on puisse dire est qu'ils se satisfont de très peu...

La CGT qui, comme FO, a refusé de signer l'accord, explique qu'il s'agit d'un recul de 45 ans, si l'on compare au statut Thorez mis en place à la Libération (dont s'inspirait le statut du personnel communal mis en place en 1952). Elle dénonce la remise en cause des «acquis» qu'aurait représentée le statut général des Collectivités territoriales mis en place en 1983-1984.

Il est vrai que les récents accords ne constituent nullement un progrès et que nos conditions de travail et de rémunération ne cessent de se dégrader, comme celles de tous les travailleurs. Mais est-il juste pour autant d'idéaliser la grille précédente ? On peut en douter quand on voit l'extraordinaire division que créent toutes ces grilles de salaires.

Le personnel municipal employé par une ville moyenne comme celle de Tours, c'est plus de 2 900 personnes, dont environ 2 500 dans les plus basses catégories (C et D). Pour ceux-là, le salaire net va de guère plus du SMIC pour les femmes de service des écoles, agents de bureau, balayeurs, etc, jusqu'à environ 6 600 F pour un P 3 en fin de carrière. C'est aussi plusieurs dizaines de métiers différents, des éboueurs aux ingénieurs, en passant par les balayeurs, agents de bureau, huissiers, puéricultrices, etc. Ces métiers sont regroupés dans des grilles de salaires ou des échelles différentes. Plus d'une cinquantaine de grilles existent ainsi, du haut en bas de la hiérarchie. Et comme il faut encore tenir compte du nombre d'échelons propre à chaque grille, on a ainsi, rien que pour les catégories les plus basses, plusieurs centaines de manières différentes d'être payés.

A cela s'ajoutent encore les possibilités différentes de passage d'un grade à un autre, limitées par des quotas liés au nombre d'agents existant dans chaque grade... Autant dire que le résultat est incompréhensible pour le commun des communaux !

Evidemment, le tableau serait encore trop simple si l'on n'y ajoutait le catalogue des différentes primes - d'insalubrité, de «produits toxiques», d'écran, etc. - et, bien entendu, la notation, qui vient avancer ou retarder le «déroulement de carrière». Cette fameuse note, l'employé municipal peut la contester devant la Commission paritaire. Mais s'il obtient satisfaction, cela peut avoir pour effet que, du fait du relèvement de la moyenne, d'autres employés, l'année suivante à l'autre bout de la mairie seront lésés, car du fait qu'ils se retrouveront 70 en dessous de la moyenne, leur promotion pourra se trouver retardée...

Pas étonnant que beaucoup de municipaux trouvent ce petit jeu de «pile je perds, face tu gagnes», trop compliqué pour être honnête.

On en arrive à des situations franchement délirantes. Un éboueur par exemple - pardon, un «agent de salubrité» peut espérer, avec une certaine ancienneté, devenir «agent de salubrité qualifié». Mais comment justifier que l'éboueur dit «non-qualifié» gagne moins que son collègue «qualifié» ? L'un court-il plus vite que l'autre derrière le camion ? Fait-il plus de kilomètres ?

La seule «utilité» réelle de ces grilles - l'ancienne comme la nouvelle - c'est d'enfermer chaque catégorie de travailleurs dans des revendications spécifiques, non généralisables, alors que tous nous avons le même besoin d'une augmentation substantielle des salaires.

Correspondant LO

Ph. Arc

Royer ajoute sa petite note d'arbitraire

Face aux revendications salariales, le maire de Tours, Jean Royer, a coutume de répondre : «C'est vrai, vous êtes mal payés, vos qualifications ne sont pas reconnues... Mais je n'y peux rien, tournez-vous vers le gouvernement). *Et d'ajouter :* «Que l'on me donne un dispositif salarial plus avantageux pour les salariés, je l'appliquerai».

Un peu de démagogie face au gouvernement «de gauche», ça ne mange pas de pain. Mais outre le fait qu'il a toujours approuvé toutes les politiques d'austérité, Royer ne manque pas de culot. Car à l'injustice de la grille, il ne se prive pas d'ajouter une autre injustice qui, elle, dépend entièrement de sa décision : celle de la notation. La municipalité s'en sert pour priver une partie du personnel des avancements d'échelon et de grade auxquels elle pourrait prétendre.

LUTTE OUVRIERE
(Union Communiste Internationaliste)

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE.

La société d'Editions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une SARL au capital de 20000 F, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson - Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat - Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson - Tirage 17000 exemplaires - Composition : Point Virgule Photocomposition, Paris - Impression : Roto de Paris, La Plaine St-Denis (Seine Saint-Denis) - Commission paritaire des publications n° 64995.

ABONNEMENTS

- à **Lutte Ouvrière** - hebdomadaire :
France : 6 mois : 130 F - 1 an : 250 F - Autres pays, voie ordinaire : 6 mois : 170 F - 1 an : 320 F.
- à **Lutte de Classe** - mensuel trilingue en français, anglais et espagnol édité par L'Union Communiste Internationaliste.
France, 1 an : 80 F.
Autres pays, voie ordinaire, 1 an : 95 F.
Pour envois par avion ou sous pli fermé, tarifs sur demande.

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRENOM : .....
ADRESSE : .....
CODE POSTAL ET VILLE : .....
COMPLEMENT D'ADRESSE : .....
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de : .....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON ou par virement postal à MICHEL RODINSON - CCP 6 851 10 R - PARIS.

Case (Vierzon)

UN RECUL DU PATRON DEVANT LA GRÈVE

Lundi 26 février, le travail a repris à la Case de Vierzon. Mais il a repris avec le sentiment d'avoir fait reculer la direction. Dans les ateliers, la réflexion qui revient le plus souvent, c'est : *«Ça les a secoués, ils ont été obligés de venir nous écouter»*.

Le dénouement de la grève a eu lieu jeudi 22 février. Le matin, nous nous sommes retrouvés à 60 au piquet, devant les portes du Parc où sont stockés les backoes, ces engins de travaux publics que fabrique l'entreprise.

A 10 heures, le directeur de CASE-EUROPE arriva en voiture, accompagné de son bras droit et de toute la direction locale. Il demanda à pouvoir rentrer dans l'usine et se heurta au refus des soixante ouvriers du piquet, unanimes. Mais, lorsqu'il proposa l'ouverture immédiate de négociations si les portes s'ouvraient, les portes furent ouvertes sous contrôle de l'huissier, le piquet restant présent.

Le directeur fit le tour de l'usine et osa s'étonner de la vétusté et de la saleté des ateliers. Comme s'il avait découvert que c'est dans ces bâtiments du 19e siècle à l'étroit (manquant de lumière) qu'il nous fait sans cesse augmenter les cadences et la production.

Les négociations, commencées dans l'après-midi, durèrent des heures, mais le piquet au complet attendit les résultats. C'est dans la nuit que l'ensemble des présents décida d'arrêter la grève après avoir obtenu : un pont payé, 775 F de prime de vacances et une modification du calendrier des augmentations avec des minima avantageant les plus bas salaires.

L'assemblée générale du vendredi matin regroupant ouvriers, employés et maîtrise, ne fit qu'entériner cette décision. Les bureaux avaient sans doute repris le travail, mais ils étaient restés liés aux grévistes, signant une pétition de soutien à la grève, s'opposant à une pétition de la direction demandant le déblocage de l'usine.

Même si les concessions de la direction sont loin de nos revendications, tous ceux qui ont participé à la grève sont contents d'avoir ainsi relevé la tête. Le vendredi 23 février, après l'assemblée, il fut décidé de fêter la fin de la grève et de ne rentrer que le lundi.

Correspondant LO

Kléber-industrie (Nevers)

LICENCIEMENT DES "CDD"

Kléber, sous-traitant de l'automobile, fabrique des durites et des silents-blocks. Il y a environ trois ans, quand la production automobile a augmenté, Kléber a embauché des camarades sous contrats de 4 mois renouvelables trois fois.

Depuis, un certain nombre ont été embauchés définitivement. Mais il reste encore une cinquantaine de camarades qui sont là depuis plusieurs mois. La direction vient d'annoncer que les dix contrats qui se terminaient début mars ne seraient pas renouvelés. Elle prétextait la baisse de production de la R19, l'inondation à Peugeot Sochaux et la panne d'une machine.

Dans les ateliers, tout le monde était indigné. Chacun faisait remarquer que ces camarades étaient là depuis longtemps, qu'ils étaient venus travailler le samedi matin et le samedi après-midi en heures supplémentaires et que ce n'était pas le travail qui manquait.

Mercredi 21 février au matin, il y avait un premier débrayage aux Radias, l'atelier où sont les camarades menacés. Un deuxième débrayage avait lieu dans le même atelier l'après-midi et le chef d'atelier entendait quelques vérités.

Le lendemain un autre débrayage était organisé par la CGT. Dans l'équipe du matin, il ne marchait pas. L'après-midi, il y avait 50 camarades qui défilaient dans tous les ateliers et discutaient avec ceux qui étaient restés au travail. Même si cela n'a pas suffi pour faire reculer la direction, les 80 qui ont participé à l'action ont ainsi montré leur indignation.

Correspondant LO

Centre de rééducation (Soisy-sur-Seine - 91)

15 JOURS DE GRÈVE CONTRE L'ARBITRAIRE

Depuis 15 jours, le personnel est en grève au Centre du Château, à Soisy-sur-Seine (Essonne). Ce centre de rééducation fonctionnelle et professionnelle emploie une soixantaine de salariés et accueille des handicapés et des stagiaires en vue de leur réinsertion professionnelle afin qu'ils bénéficient de soins et de formation.

Le centre est géré par une association nationale, LADAPT (Ligue pour l'Adaptation du Diminué Physique au Travail, tout un programme !), deuxième association nationale du genre, et qui comprend 36 centres répartis dans toute la France, avec 1500 salariés.

La grève a démarré parmi les formateurs suite à la décision de la direction d'arrêter des actions de formation pour les jeunes et les chômeurs, ce qui entraînerait une suppression de postes et la réintégration de formateurs dans leur poste d'origine.

De plus, la direction prétend licencier un délégué syndical, secrétaire du syndicat départemental Santé Sociaux de l'Essonne - CRC (syndicat exclu de la CFDT après les grèves de l'an dernier). Elle lui reproche officiellement certains écrits du syndicat, et plus réellement sa participation à une grève récente au siège social, à Paris. Bien entendu, le CRC en appelle à tous les syndicats du département pour réagir contre cette attaque contre le droit syndical.

Le comportement de la direction n'a rien eu de «social» : simulacre d'agression (pour tenter de porter plainte pour coups et blessures contre les grévistes), action au tribunal d'instance pour faire expulser les grévistes (expulsion refusée par le tribunal), refus jusqu'à ce jour de toute négocation (malgré la nomination d'un médiateur). Elle prétend même instaurer en préalable aux négociations un engagement des grévistes *«de s'interdire tout propos ou écrit rendus publics et de nature à dénigrer l'institution ou ceux qui la servent»*... Ce qui a indigné tout le monde.

Pour développer et renforcer leur lutte, les grévistes se sont organisés : assemblée générale quotidienne, qui a appelé à des débrayages et à la grève, collectes sur les marchés d'Evry et de Corbeil, information à la population, envoi de délégations dans d'autres établissements de LADAPT, à Sarcelles et Saint-Cloud, occupation de la DDASS.

Sur place, on occupe les locaux jour et nuit. On a installé des frigos avec de quoi tenir, et on s'est aussi amusé à installer un petit «logement» de fortune à notre camarade menacé de licenciement, pour le garder parmi nous.

Après avoir atteint près de 70% de grévistes, la participation a plutôt reflué en début de troisième semaine. La grève continue, et ce sont les grévistes eux-mêmes qui la décident chaque jour.

"La fin de notre petite ville" de Dimitris Hadzis

I. "LE CAHIER DU DÉTECTIVE"

II. "LE TESTAMENT DU PROFESSEUR"

La petite ville est Ioannina, une ville de province du Nord de la Grèce, demeurée à l'écart, dans les montagnes de l'Epire. Dimitris Hadzis raconte l'histoire de ses habitants, pauvres et riches, au travers d'une série de nouvelles qui couvrent la période de 1925 à 1945.

Dimitris Hadzis, communiste grec, fut plusieurs fois emprisonné puis déporté de 1936 à 1949. C'est dans les pays de l'Est, principalement en Hongrie où il fut professeur d'université, qu'il passa le principal de sa vie, d'où il ne rentra en Grèce qu'à la fin de la dictature et où il mourut en 1981.

L'entre-deux-guerres, c'est l'arrivée du modernisme à Ioannina qui voit disparaître ses derniers artisans organisés jusque-là en quartiers, par corporations comme ils l'étaient depuis le Moyen-Age. Les derniers tanneurs sont réduits au chômage, à la misère... L'auberge des bords du lac est ruinée par la construction de la route, qui favorise la nouvelle guinguette du maire qui flambe de tous ses néons avec ses hauts-parleurs bruyants.

Mais avec le modernisme arrivent aussi les idées nouvelles. Un communiste apparaît, un Juif dans le quartier juif. Les Juifs sont nombreux dans la ville (4 000), pauvres parmi les pauvres, portefaix, cireurs, journaliers. Certains deviennent ouvriers et commencent à se mêler aux Grecs avec qui ils travaillent même le jour du sabbat. Au grand dam du pilier local et permanent de la tradition : un riche marchand, qui fournit tous les commerçants de la région en produits rares et luxueux venus de l'étranger. Il s'agit de Sabethaï Kabilis. Homme *"sérieux, responsable"*, il ruse pour maintenir la population juive repliée sur la communauté... jusqu'à l'arrivée des Allemands qui en quelques heures, font disparaître les 4 000 Juifs : *"Ultime triomphe pour Sabethaï Kabilis"*, bourreau et martyr, lui qui s'opposa jusqu'au dernier moment au départ des Juifs chez des Grecs ou dans les maquis.

Le testament du professeur, la nouvelle principale du deuxième tome, raconte à la façon d'un Clochemerle grec, les manœuvres douteuses et les sombres intrigues ourdies par les notables de la ville... après la mort d'un professeur. Pourtant c'était un minable, dédaigné jusque-là par les bourgeois de la ville ; mais en mourant il laisse derrière lui une certaine fortune qui déclenche les rumeurs et les petits calculs, car chacun aimerait bien tirer profit de l'aubaine, chacun à ses bonnes œuvres.

Observateur impitoyable de la corruption et de la mesquinerie des petits-bourgeois de province, Dimitris Hadzis raconte avec tendresse la solidarité qui existe parmi les humbles et les unit contre les mauvais coups du destin.

Une chronique sensible qui présente un visage de la Grèce bien éloigné des marbres et des plages ensoleillées des dépliants touristiques.

Cécile BERNIER

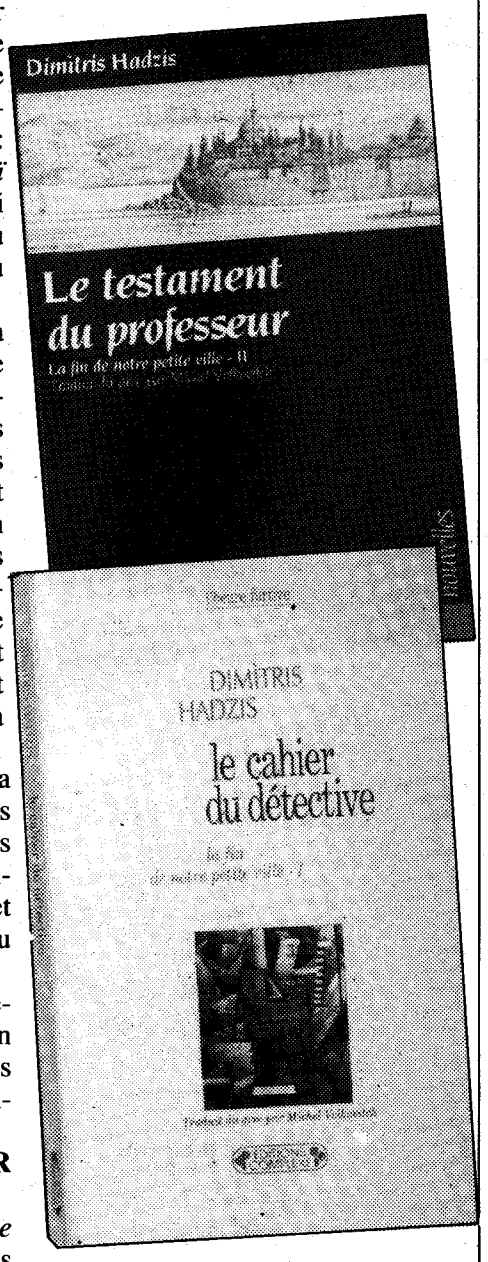

"La fin de notre petite ville" - *"Le cahier du détective"* (T1), Editions Complexe.

"Le testament du professeur" (T2), Editions de l'Aube.

"LES JEUNES FILLES"

de Vladimir Vissotski

«Les jeunes filles aimaient les étrangers. Ce n'est pas qu'elles n'aimaient pas leurs compatriotes, au contraire même, elles les aimaient beaucoup, mais il y a déjà longtemps, très longtemps»... Les amies de Tamara ne résistent pas à l'attrait des étrangers, hommes d'affaires de passage qui leur font miroiter les attraits de l'Occident dans leurs chambres d'hôtel, sous la forme de menus cadeaux achetés dans les «prisunics» de Paris ou Londres, slips, soutien-gorge et collants de nylon, whisky...

Sur ce thème, Vissotski raconte la triste histoire des jeunes filles des années 1970 des bas-fonds de Moscou.

Tamara est éprise de Nicolas, dit Collègue, un voleur et chef de bande qui, tout adolescent, a commencé à défrayer la chronique du quartier. Mais cela fait maintenant sept ans et Tamara en avait seize ; Nicolas est maintenant en prison pour une histoire de rixe où il a pris quatre ans et n'est toujours pas revenu.

Tamara fuit l'appartement familial où règne son père, un ivrogne invétéré. Policier à la retraite, décoré et bien noté, il est capable de se comporter comme un véritable sadique à la maison. Sa mère ? Tant qu'elle travaillait de nuit à la cantine de l'usine, cela allait, mais depuis qu'elle dirige un magasin, elle ne cesse «d'engueuler» sa fille pour qu'elle trouve un bon travail. En fait Tamara ne fait plus rien depuis huit mois... elle «zone», avec ses copines, dans les milieux en marge du milieu artiste et bohème, elle séduit de préférence les hommes mariés, ceux sur qui on peut exercer un petit chantage et qui ne peuvent se montrer trop exigeants... et à l'occasion elle vole un étranger de passage.

Dans cette longue nouvelle, Vissotski raconte avec tendresse et générosité le désarroi d'une génération de jeunes paumés. Avec cette nouvelle amère, violente et révoltée, Vissotski, poète, compositeur et chanteur de renom, tranche avec une certaine littérature officielle, convenue. C'est noir, désespéré, sans issue, il n'accepte pas plus le modèle occidental que la dictature.

C.B.

Les jeunes filles de Vladimir Vissotski, chez Alinea, 60 F.

LUTTE DE CLASSE N° 30

de mars 1990

est parue

Au sommaire :

– URSS : la bureaucratie et les problèmes nationaux.
– Pologne : la classe dirigeante face à la *«transition démocratique»*.
– Haïti : *«l'Etat, c'est une bande d'hommes armés»*.

FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE

MONTBÉLIARD

Samedi 3 mars, à partir de 16 h.
Dimanche 4 mars jusqu'à 18 h.

Halle polyvalente - Montbéliard

"Né un quatre juillet" d'Oliver Stone"

Oliver Stone, le réalisateur du film *Platoon,* a adapté à l'écran le témoignage de Ron Kovic qui, comme lui, a combattu au Vietnam. Mais il ne s'agit pas d'un film de plus sur l'atrocité de cette guerre et le gâchis qu'elle a représentés pour les quelque 3 millions de jeunes Américains qui ont été expédiés là-bas au cours de la dizaine d'années qu'elle aura duré.

Au travers de l'itinéraire de Ron Kovic, le film dresse un portrait des Etats-Unis des années 50 aux années 70. Années 50 : des enfants jouent au base-ball et à la guerre ; ils applaudissent des anciens combattants en chariot qui tressaillent sous les pétards du 4 juillet, la fête nationale américaine. Le jeune Ron baigne et bientôt s'englue dans les préjugés patriotiques, religieux et anticommunistes de son entourage familial et scolaire.

Années 60 : Kovic s'engage comme marine, et c'est l'horreur de la guerre contre le peuple vietnamien. Il revient au pays avec tout le bas du corps paralysé. De «chair à canon», il passe à l'état de «chair à hôpital» puis à celui de «chair à commémorations militaristes». Pour prix de sa souffrance physique et morale, il récolte l'indifférence, le mépris ou une commisération ennuyée. Comme tente de lui expliquer un infirmier noir, il s'est fait piéger dans une guerre pour les riches. Comme nombre de jeunes issus des classes populaires, il a cru avec simplicité aux discours officiels sur la défense du «Monde libre». Il lui a fallu connaître l'enfer et une situation sans issue pour commencer à prendre conscience.

Années 70 : toute une partie de la jeunesse étudiante se révolte. Kovic rejoint le combat des «Vétérans du Vietnam contre la guerre». Il passe de la rage impuissante à la lutte contre les fauteurs de guerre.

On peut regretter la complaisance de la dernière scène du film montrant Ron Kovic accueilli triomphalement à la Convention démocrate de 1976. Comme si la politique des Démocrates n'avait pas été la même que celles des Républicains durant toute la guerre du Vietnam. Le film montre d'ailleurs que c'est le démocrate Kennedy qui l'avait commencée. Seulement à la Convention de 1976, trois ans après le retrait des troupes américaines du Vietnam, les politiciens démocrates pouvaient donner la parole à un vétéran pacifiste et le congratuler sans prendre de risques !

En dépit de ce «happy end» pour le moins ambigu, ce film très bien interprété a une impressionnante puissance d'évocation. Ne laissant aucun répit au spectateur, il le secoue sans ménagement pour l'amener à réfléchir à un problème essentiel : comment des gouvernants, relayés par toute une opinion réactionnaire, jouent à la fois sur les préjugés et sur des aspirations généreuses pour conduire des jeunes à défendre, au prix de la pire abjection, les intérêts des puissants.

J.-P. C.

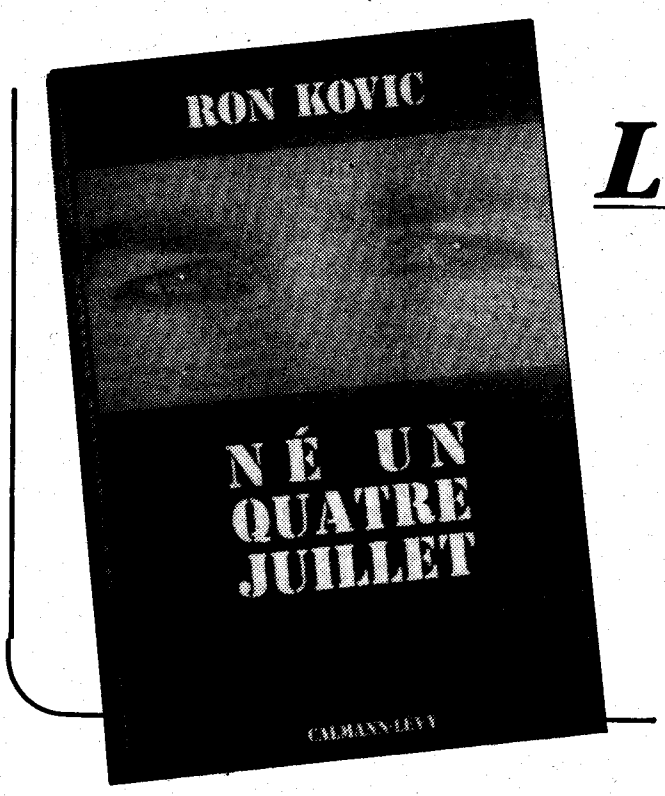

Le livre de Ron Kovic

Dans ce livre, Ron Kovic raconte sa propre histoire. Adolescent, c'est un jeune Américain tout à fait ordinaire, plus porté vers le base-ball que vers les livres, admirateur de John Wayne et du drapeau de son pays. Engagé à 18 ans dans les Marines, il est envoyé au Vietnam, où les Etats-Unis sont intervenus militairement en 1965.

En 1967 Ron Kovic est grièvement blessé : une balle lui brise l'épine dorsale. Il va rester paraplégique toute sa vie. Après son retour au pays, il change d'optique, devient opposant conscient à la guerre, militant pacifiste participant à diverses manifestations, allant parler dans les lycées et universités de ce qu'est cette guerre.

Ce livre est plein de souffrances et d'horreurs. Horreurs de cette guerre livrée à tout un peuple, où Kovic lui-même tue avant d'être victime, souffrances de ces jeunes Américains plongés malgré eux dans le drame, souffrances que l'auteur a endurées, y compris à son retour dans des hôpitaux tout à fait inhumains et à cause de la quasi-impossibilité pour lui de s'adapter. Oui, la guerre a saisi un simple citoyen – consentant au départ – et elle lui a presque tout fait subir.

Ce livre porte certes essentiellement sur la guerre vue du côté américain, mais l'absurde et l'ignoble s'y expriment suffisamment pour nous faire sentir tout ce qu'elle a pu avoir d'horrible pour tous ceux et celles qui y ont été mêlés.

Jean MASSARDIER

Né un quatre juillet de Ron Kovic. 208 pages. Calmann-Levy, 82 F.

"Un monde sans pitié" d'Eric Rochant

En langage «jeune», Hippo, jeune parisien d'aujourd'hui, est un «nul». En langage gouvernemental, patronal et corporatiste, on pourrait le qualifier de «Bac + zéro». Etre «nul» à la manière de Hippo, c'est n'avoir ni travail, ni projet, ni compétence particulière. Mais son point fort, c'est de porter un regard direct sur les choses et sur les gens.

Un irresponsable ? Sans doute. Ses ressources viennent du poker et de l'argent que lui donne son frère cadet, petit dealer accessoirement lycéen. Mais ça n'empêche pas Hippo d'avoir sa morale, de vouloir être «juste» et d'être plutôt du bon côté, celui des obscurs et des sans-grade. Oh, il n'est pas engagé politiquement, bien qu'il ait des copains aux Jeunesses Communistes, et qu'il ait tout de même vendu une fois des cuisses de grenouilles à la fête de *l'Huma...*

Son engagement à lui, c'est de conquérir le cœur d'une étudiante, une «grosse tête» promise à une brillante carrière d'interprète. Certes cette normalienne sérieuse mais émouvante n'est peut-être pas encore complètement «normalisée». Mais il ne suffit pas d'être jeune et sincère pour que tout soit simple.

Un film au ton personnel, un peu rêveur et souvent drôle.

J.-P. C.

Nicaragua

LA DÉFAITE ÉLECTORALE DES SANDINISTES, *LE DERNIER D'UNE SÉRIE DE RECULS*

Au Nicaragua c'est donc la candidate de l'opposition Violeta Chamorro qui vient de l'emporter aux élections présidentielles, tandis que Daniel Ortega, le président sandiniste en place, n'a remporté qu'un peu plus de 40 % des suffrages. Parallèlement la coalition d'opposition (qui va des conservateurs aux communistes en passant par les libéraux et les sociaux-démocrates) se retrouve majoritaire à l'Assemblée nationale et dans de nombreuses municipalités.

Visiblement personne, pas même Washington, n'avait prévu cette défaite électorale des sandinistes que le journal américain, *le Washington Post*, qualifie de «miracle». Mais si miracle il y a pour les dirigeants américains qui n'espéraient pas se débarrasser si facilement des sandinistes, il faut dire qu'ils l'avaient amplement préparé, et de longue date.

Tous ceux qui dans la presse saluent la fin du régime sandiniste comme un triomphe de la conscience démocratique des peuples contre le totalitarisme communiste, outre qu'ils se paient de mots, se montrent bien pressés d'oublier toute la guerre larvée que les dirigeants de l'impérialisme américain ont faite à un régime qui avait à leurs yeux le tort d'être né contre leur volonté et de vouloir survivre malgré eux dans cette région du monde qu'ils estiment depuis toujours leur chasse gardée.

(AFP)

Chamorrò l'a emporté malgré la campagne à grand spectacle d'Ortega.

(AFP)

Lorsque, il y a un peu plus de dix ans, après plusieurs années de lutte armée, les dirigeants sandinistes conduisaient à son terme un soulèvement populaire visant au renversement de Somoza, le dictateur protégé par les Etats-Unis, ils voulaient mettre en place un régime ouvert à tous les partis, un régime qui concilierait les intérêts des différentes classes sociales en même temps qu'il établirait des relations plus équilibrées avec l'impérialisme américain. Violeta Chamorro, veuve d'un représentant de l'opposition bourgeoise d'alors à Somoza, faisait elle-même partie de la vaste coalition au pouvoir. Mais cette dernière se disloqua en quelques mois, à la fois sous la pression des classes possédantes qui ne voulaient faire aucune concession, ni aux classes populaires ni aux dirigeants sandinistes, et sous celle des dirigeants américains qui entendaient continuer de dicter leur loi à Managua.

Les pressions de la bourgeoisie et de l'impérialisme

Les pressions économiques de la part du voisin nord-américain (boycott partiel ou total), la fuite des capitaux, la paralysie de l'économie organisée par les éleveurs ou les industriels nicaraguayens, ont fini de ruiner une économie dévastée par plus de dix ans de guerre civile. Et le pays s'est d'autant plus irrémédiablement enfoncé dans la crise et la misère que très rapidement l'opposition politique a trouvé un relais important dans la lutte militaire des Contras, ces bandes armées hostiles au régime basées dans les pays limitrophes et entretenues par les Etats-Unis.

Si le régime sandiniste a survécu au fil de ces années, c'était en partie sans doute parce qu'il avait trouvé un certain appui économique du côté de Cuba et surtout de l'URSS. Or, depuis quelques années, rapprochement avec les Etats-Unis et perestroïka obligent, l'URSS préfère encourager les dirigeants sandinistes à la conciliation. Mais c'était aussi – et surtout – parce que ce régime disposait au sein de la population nicaraguayenne d'un important crédit, lié au fait qu'il avait été porté au pouvoir par une vague révolutionnaire qui avait mis en branle, au cours des derniers mois, des dizaines de milliers de paysans et de pauvres des villes.

La désaffection des couches populaires

Or les dirigeants sandinistes, en cherchant – malgré leur langage radical – à ménager les intérêts des classes possédantes nicaraguayennes, même quand celles-ci leur faisaient la guerre, ont incontestablement contribué, eux aussi, à se couper de cette base sociale. En recourant de plus en plus à des méthodes autoritaires, ils ont fait payer à la paysannerie, à la classe ouvrière et plus généralement aux couches les plus pauvres, le prix d'une reconstruction économique sans cesse sabotée et celui d'une guerre interminable contre les bandes de la Contra...

Au cours des dix années écoulées, le niveau de vie des plus pauvres n'a cessé de se détériorer. L'inflation a atteint des taux records qui rendent impossible tout fonctionnement économique. Et le choix de faire payer le peuple n'a pas valu aux sandinistes le moindre appui parmi bourgeois et petits-bourgeois qui cherchaient une autre issue politique et rêvaient d'un rapprochement avec les Etats-Unis.

En ce sens les Ortega et autres «comandantes» ont visiblement scié peu à peu la branche sur laquelle ils tenaient, acculés qu'ils étaient par ailleurs à toujours plus de concessions en faveur aussi bien des couches possédantes que des dirigeants américains.

Il est certain qu'aujourd'hui les classes populaires du Nicaragua ne perdent pas un régime proche d'eux, un régime au service de leurs intérêts. Les sandinistes défendaient à leur façon l'ordre bourgeois dans leur pays en essayant simplement de faire que la part soit un peu plus grosse pour la bourgeoisie nicaraguayenne. Mais en partant, ils laissent la place à des politiciens qui ne veulent pas davantage de libertés pour les classes pauvres, ni davantage de justice sociale, mais qui veulent profiter d'un rapprochement avec les Etats-Unis. Or tous les peuples de la région ont déjà largement fait l'expérience de ce que valent les liens avec cette puissance impérialiste de ce que la «démocratie» veut dire dans un pays sous-développé et exsangue. Le peuple nicaraguayen n'a sans doute pas grand profit à tirer de cette situation mais il devra surtout se garder de troquer ses illusions sur les nationalistes sandinistes pour des illusions sur les libéraux bourgeois qui rêvent d'un retour en arrière sur bien des plans et qui rêvent de démocratie pour eux, pas pour leur peuple.

Henriette MAUTHEY

En 1979, après la victoire des Sandinistes, la population reconstruisant le pays. Depuis lors, beaucoup de travailleurs ont été déçus par le régime.

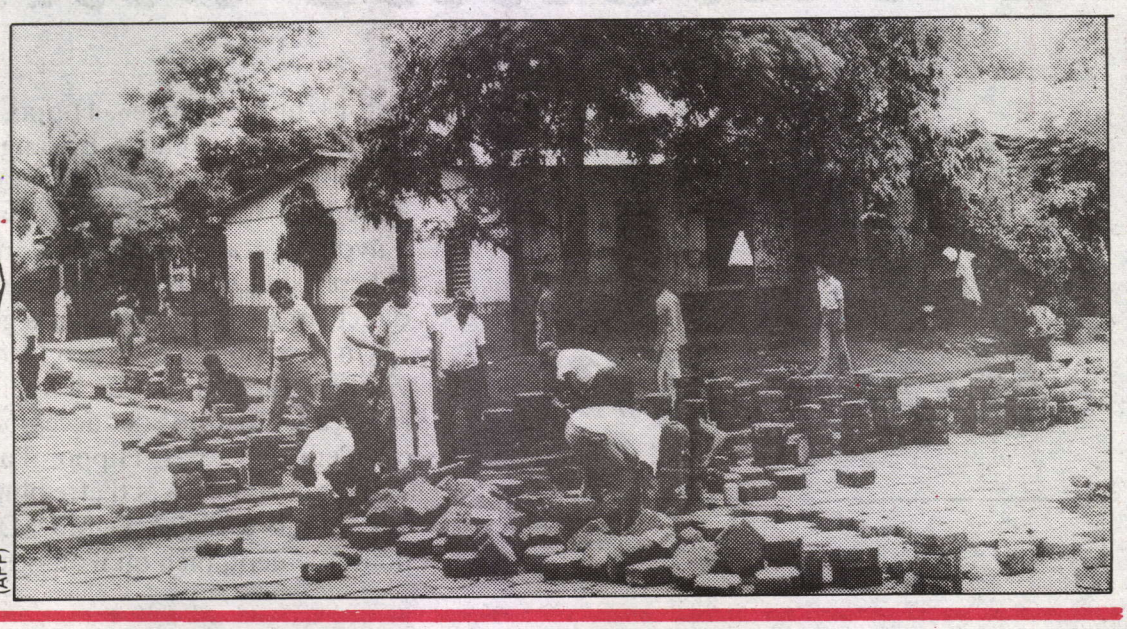

(AFP)

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995